



ASSOCIATION DE RECHERCHE, DE COMMUNICATION
ET D'ACTION POUR L'ACCÈS AUX TRAITEMENTS
membre du Groupe SOS



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2003



Association de Recherche, de Communication et d'Action pour l'accès aux Traitements
94-102, rue de Buzenval – 75020 Paris – Tél. : 01 44 93 29 29 – Fax : 01 44 93 29 08
e-mail : info@arcat-sante.org www.arcat-sante.org

18 années d'existence pour Arcat, et la lutte est toujours vive.

18 années de lutte, couronnées de succès : l'arrivée des multithérapies, la politique d'accès aux traitements, la prise de conscience du risque mondial de santé publique..., et malgré tout de douloureux constats : les différences de prise en charge entre les personnes malades, entre le Nord et le Sud, la stigmatisation et la discrimination dont elles souffrent encore, les chiffres alarmants des contaminations mais aussi ... des décès...

18 années d'espoir à l'épreuve des conséquences du relâchement des comportements de prévention, de la précarité des personnes, de la surcontamination, de l'observance des traitements, des effets indésirables des thérapies, de la résistance à celle-ci, du coût des traitements, des manques criants de formation, d'information, auprès de tous, jeunes, femmes, hétérosexuels, homosexuels, migrants...

La mission de l'Association de Recherche, de Communication et d'Action pour l'accès aux Traitements (Arcat) est résolument d'honorer le "service à la personne".

Ainsi, l'association retient plusieurs objectifs :

L'accompagnement (médico – juridico – psychosocial...) des personnes touchées, la réponse aux situations d'urgence (hébergement, qualité de vie...), la formation et l'information, la prévention, le médical et le thérapeutique et le soutien international.

En 2003, Arcat s'est attachée à maintenir un niveau d'excellence auprès des personnes malgré les contraintes auxquelles elle a été confrontée : renouvellement d'une partie du personnel, difficultés financières, nouveaux obstacles liés à l'application de nouvelles lois faisant fi du risque sanitaire et de l'extrême précarité, de plus en plus marquée, des personnes qui font appel à la structure.

Militants, salariés, donateurs, financeurs, c'est notre mission de Citoyens du Monde que de ne pas rester indifférents, de ne relâcher ni la tension, ni l'attention...

Armelle Choupas
Directrice générale

Arcat remercie pour leur soutien financier :

- Axa atout coeur
- Le Conseil régional d'Île-de-France
- La Cramif
- La Dases (Mairie de Paris)
- La Direction des affaires sanitaires et sociales de Paris, service Mission sida – toxicomanies – hépatites et service Solidarité-insertion
- La Direction générale de la santé
- La DRASSIF
- Ensemble contre le sida
- Solidarité sida
- Les laboratoires : Abbott, Boehringer Ingelheim, Bristol-Myers Squibb Pharma France, Gilead, GlaxoSmithKline, Merck sharp et Dohme Chibret, Roche, Schering-Plough ainsi que tous ceux qui participent à la réussite de ses actions et notamment les donateurs et les bénévoles.

L'association Arcat est membre du Groupe SOS, de l'Unals et de la FNH-VIH.

S O M M A I R E

SOCIAL ET PRÉVENTION.....	3
Accueil du public.....	3
Profil des personnes accueillies.....	4
L'accompagnement social.....	10
Insertion professionnelle.....	15
Le conseil médical.....	16
Le soutien psychologique.....	18
Conseil juridique.....	20
Prévention en milieu étudiant et en milieu festif gai.....	23
Formation.....	24
PRÉVENTION MIGRANTS.....	25
Migrants asiatiques.....	26
Migrants hispanophones.....	28
SECTEUR MÉDICAL ET THÉRAPEUTIQUE.....	31
Actions VIH.....	31
Action VHC.....	33
PRÉVENTION EN ENTREPRISES.....	34
INFORMATION – ÉVÉNEMENTIEL.....	36
Les éditions.....	36
<i>Le Journal de la Démocratie sanitaire</i>	39
Le site Internet.....	41
Événementiel.....	42
Arcat dans les médias.....	46
SIGLES UTILISÉS.....	48

SOCIAL ET PREVENTION

ACCUEIL DU PUBLIC

L'accueil et le standard de l'association sont assurés par deux personnes salariées à mi-temps. L'accueil est généraliste : les personnes reçues pour le secteur social ou les autres secteurs de l'association sont accueillies au même endroit. Afin d'optimiser l'accueil des personnes, l'association est dorénavant ouverte toute la journée sans interruption (accueil téléphonique et accueil physique).

En 2003, 4 180 personnes ont été reçues, dont 3 593 pour le secteur social.

Nombre de personnes accueillies par secteur

Services administratifs	120
Information - événementiel	83
Secteur social	3 593
Secteur médical et thérapeutique	43
Autres (renseignements...)	247
Prévention	94

11 934 appels téléphoniques ont été traités, dont 7 597 destinés au secteur social.

Nombre d'appels par secteur

Services administratifs	1 429
Information - événementiel	1 075
Secteur social	7 597
Secteur médical et thérapeutique	137
Autres (renseignements, demande de brochures)	1 572
Prévention	124

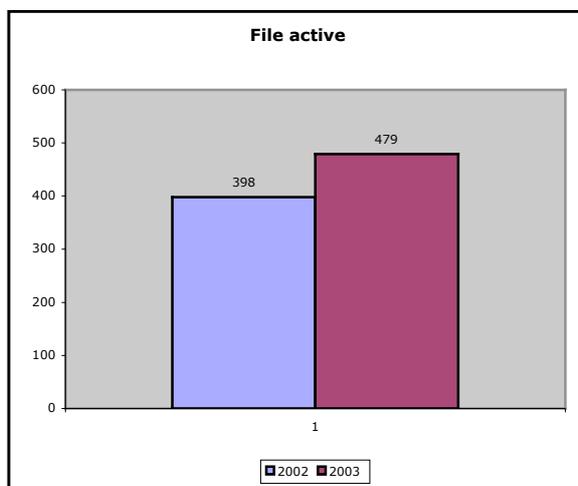
L'activité principale de l'accueil concerne donc le secteur social. La distribution du courrier des 90 personnes domiciliées à l'association est assurée également par l'accueil (augmentation de près de 40 % par rapport à 2002). Une grande variété de brochures et de revues spécialisées est mise à la disposition du public. Cela peut être l'occasion d'échanger autour de ces supports. Des préservatifs masculins, du gel et des préservatifs féminins sont également disponibles gratuitement.

Les personnes chargées de l'accueil participent à la réunion mensuelle de supervision du secteur social, animée par une psychanalyste vacataire extérieure à l'association. Un travail commun de réflexion autour des éventuelles difficultés devant certaines situations est alors possible.

Lieu d'attente, d'écoute, d'expression, de repos, l'accueil fonctionne comme un modérateur pour les personnes.

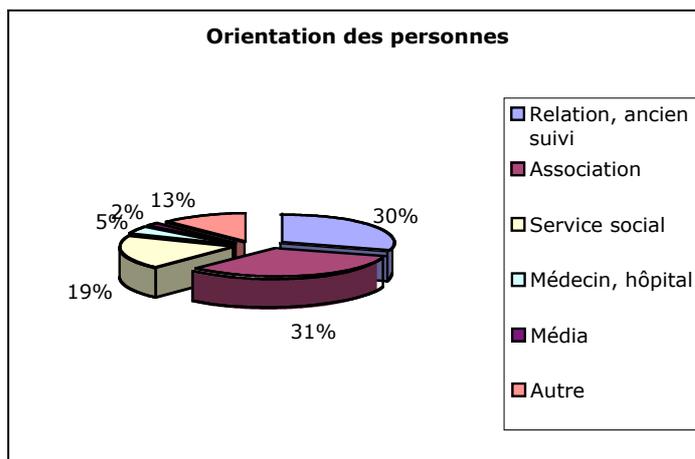
PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

Au cours de l'année 2003, 479 personnes ont été accueillies, soit une augmentation de 20,3 % par rapport à 2002 (398 personnes). Parmi elles, 127 personnes ont été reçues pour la 1^{re} fois à l'association.

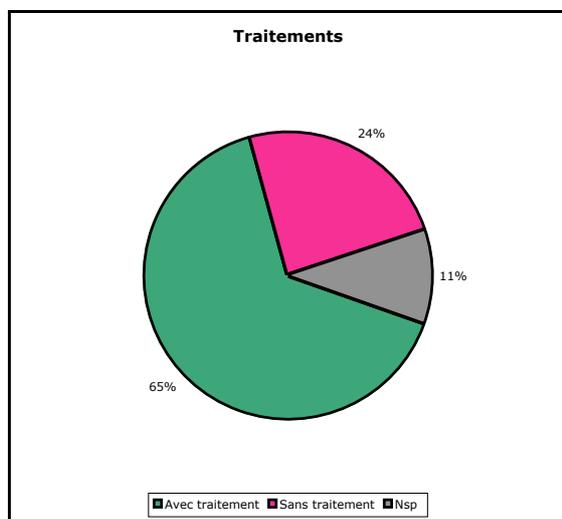


ORIENTATION DES PERSONNES

Un tiers des personnes accueillies est adressé à l'association par des personnes déjà suivies par le Point solidarité, un autre tiers est orienté par le secteur associatif, le dernier tiers est orienté par les services sociaux de secteur ou les services sociaux hospitaliers.



Relation, ancien suivi	143	29,8 %
Association	154	31,9 %
Service social	91	8,9 %
Médecin, hôpital	22	4,5 %
Média	9	1,8 %
Autre	60	12,5 %



STATUT SEROLOGIQUE

VIH +	420
VHC +	41
VHB +	13
Tuberculose	10

TRAITEMENT

Toutes pathologies confondues, deux tiers des personnes accueillies sont sous traitement.

Avec traitement	312	64,9 %
Sans traitement	115	24 %
NSP	52	10,8 %

COUVERTURE MALADIE

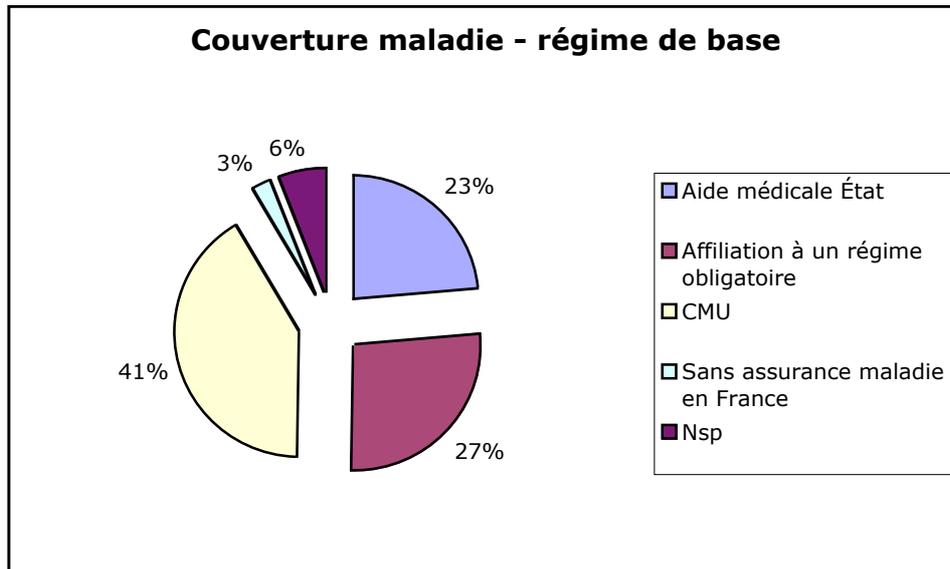
Aide médicale État

111 personnes bénéficient d'un régime de base, soit 23,1 % des personnes accueillies.

Régime de base

326 personnes bénéficient d'un régime de base, soit 68 % des personnes accueillies.

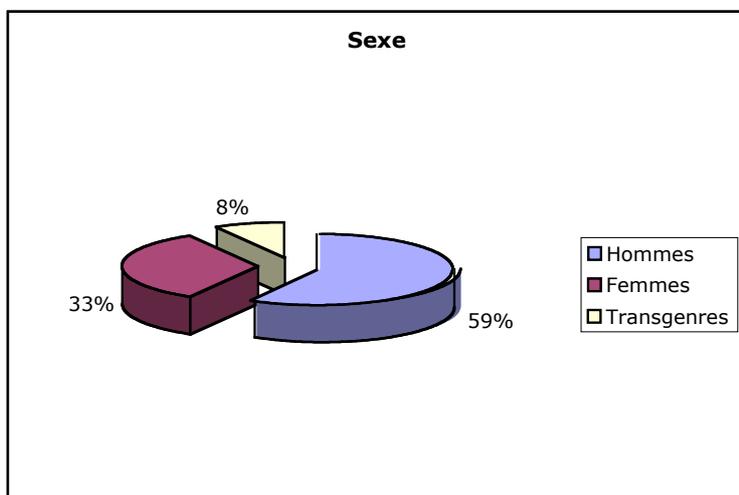
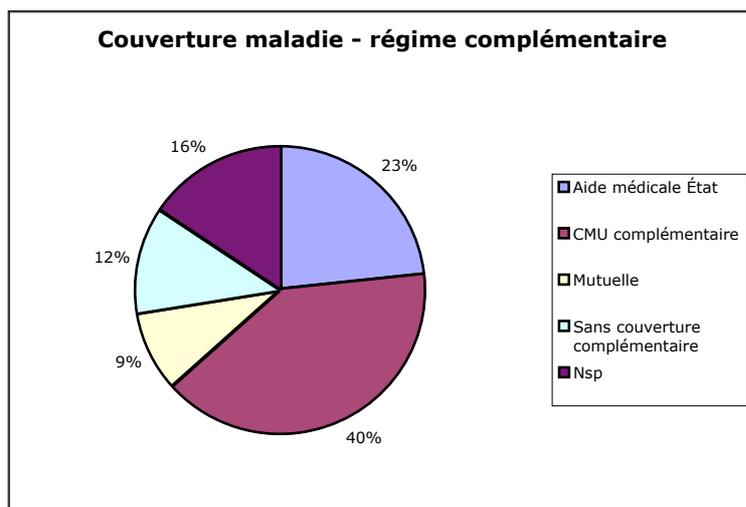
Affiliation à un régime obligatoire	131	27,3 %
CMU	195	0,7 %
Sans assurance maladie en France	12	2,5 %
NSP	30	6 %



Régime complémentaire

235 personnes bénéficient d'un régime complémentaire, soit 49 % des personnes accueillies.

Aide médicale État	111	23,1 %
CMU complémentaire	193	40,2 %
Mutuelle	42	8,7 %
Sans couverture complémentaire	59	33,6 %
NSP	75	17,3 %

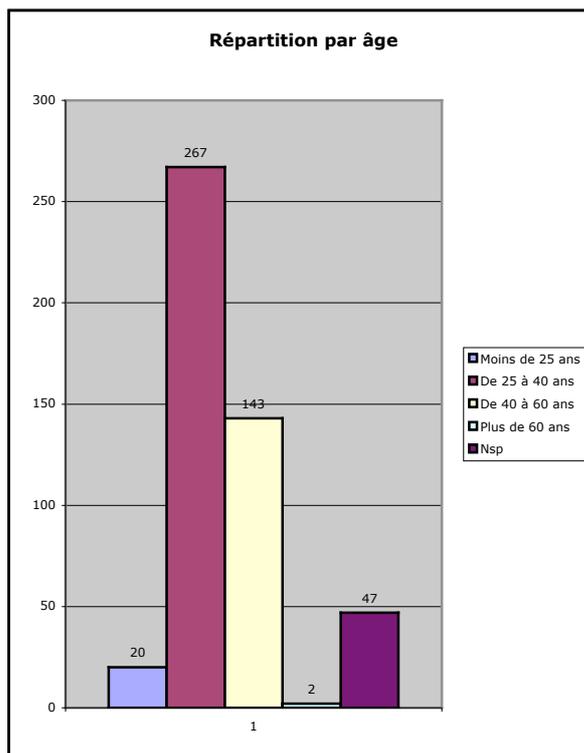


SEX-RATIO

Hommes	280	58,6 %
Femmes	159	33,1 %
Transgenres	40	8,3 %

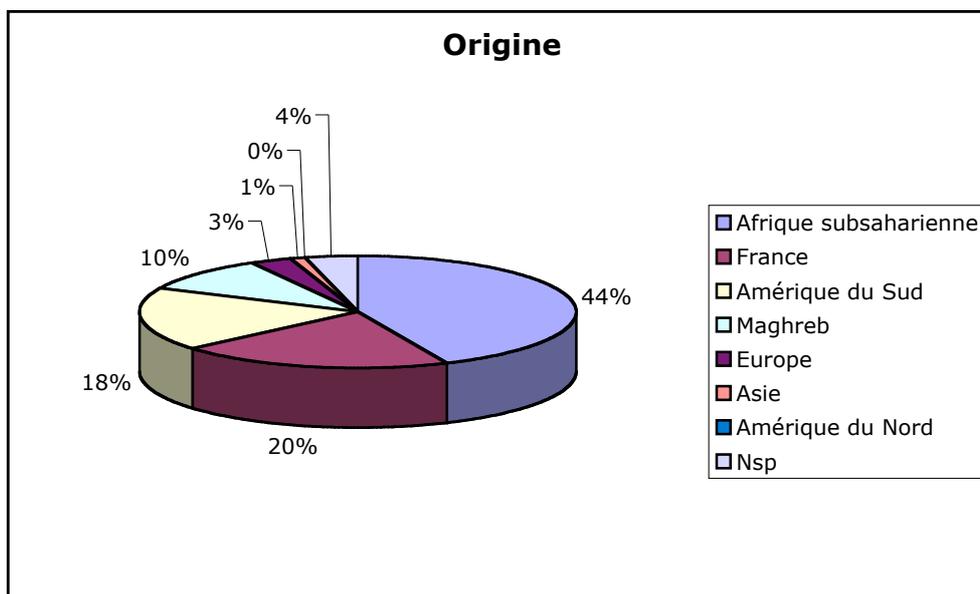
ÂGE

Moins de 25 ans	20	4,1 %
De 25 à 40 ans	267	55,5 %
De 40 à 60 ans	143	29,6 %
Plus de 60 ans	2	0,4 %
NSP	47	9,8 %



ORIGINE GEOGRAPHIQUE

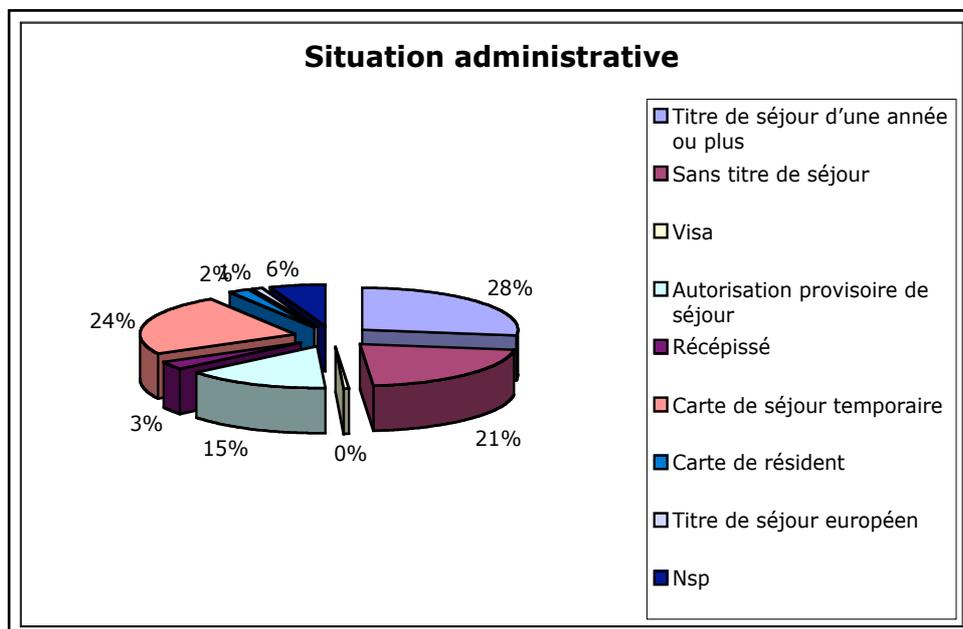
Afrique subsaharienne	207	43,2 %
France	98	20,2 %
Amérique du Sud	88	18,3 %
Maghreb	47	9,8 %
Europe	15	3,1 %
Asie	5	1 %
Amérique du Nord	1	0,2 %
NSP	18	3,7 %



SITUATION ADMINISTRATIVE DES PERSONNES ETRANGERES

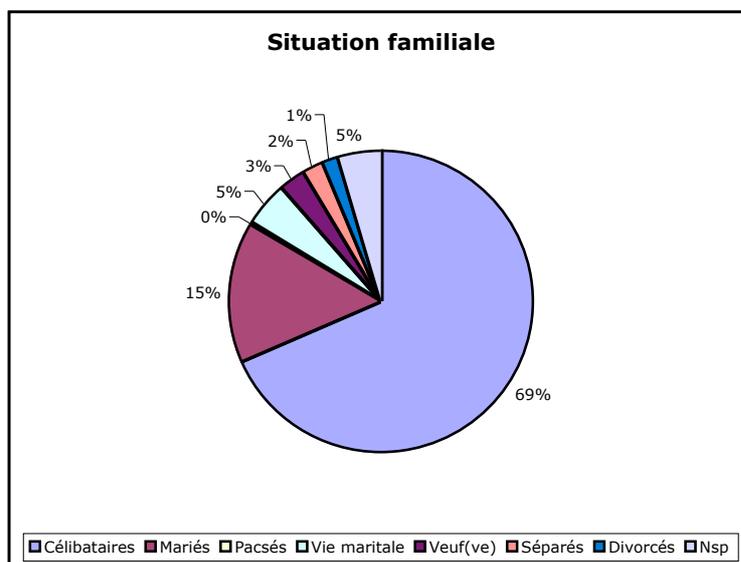
Sur les 381 personnes de nationalité étrangère accueillies, 210 personnes n'ont pas de titre de séjour ou bénéficient d'un titre de séjour précaire (inférieur à 1 an), soit 43,8 % des personnes de nationalité étrangère accueillies. 143 bénéficient d'un titre de séjour d'une année ou plus, soit 29,8 % des personnes.

Sans titre de séjour	113	29,5 %
Visa	2	0,5 %
Autorisation provisoire de séjour	79	20,6 %
Récépissé	16	4,1 %
Carte de séjour temporaire	125	32,7 %
Carte de résident	12	3,1 %
Titre de séjour européen	6	1,5 %
NSP	30	7 %



SITUATION FAMILIALE

Célibataires	327	68 %
Mariés	73	15,2 %
Pacsés	2	0,4 %
Vie maritale	23	4,8 %
Veufs	13	2,7 %
Séparés	11	2,2 %
Divorcés	7	1,4 %
NSP	23	4,8 %



ENFANTS

126 personnes accueillies ont au moins un enfant, en France ou à l'étranger, soit 26,3 % des personnes reçues.

En France : 63 personnes ont au moins un enfant résidant en France

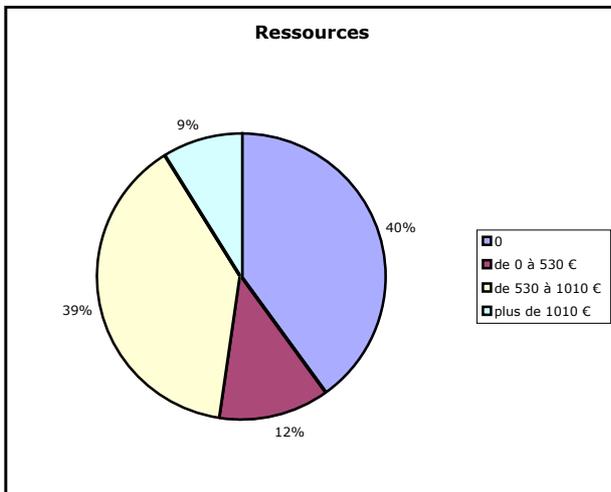
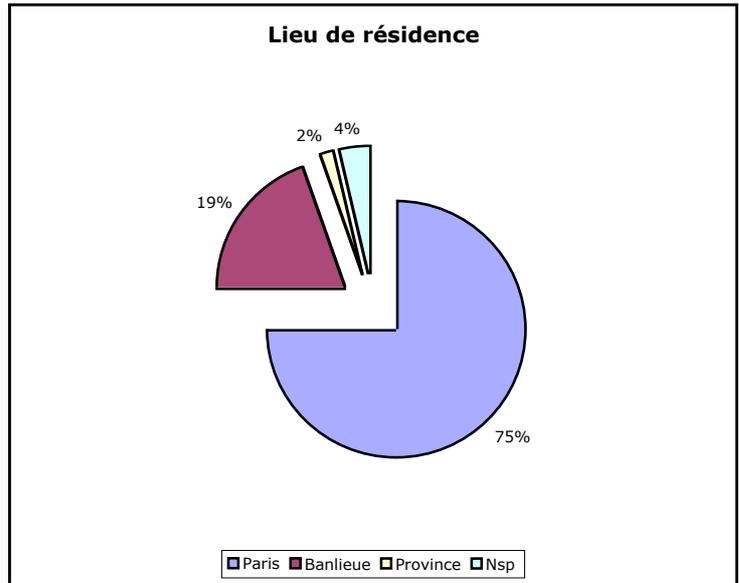
1 enfant	33
2 enfants	18
3 enfants	8
4 enfants	2
5 enfants	2

À l'étranger : 63 personnes accueillies ont au moins un enfant à l'étranger

1 enfant	24
2 enfants	21
3 enfants	8
4 enfants	7
6 enfants	2
8 enfants	1

LIEU DE RESIDENCE

Paris	359	74,7 %
Banlieue	93	19,4 %
Province	8	1,6 %
NSP	19	3,9 %



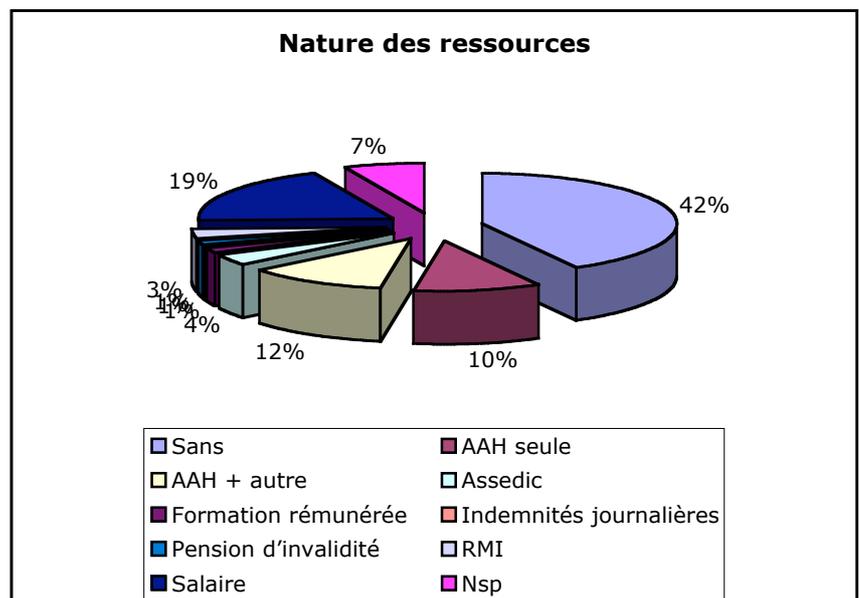
RESSOURCES

Montant

0	192	39,2 %
de 0 à 530 €	59	12,3 %
de 530 à 1 010 €	186	38,8 %
plus de 1 010 €	42	8,7 %

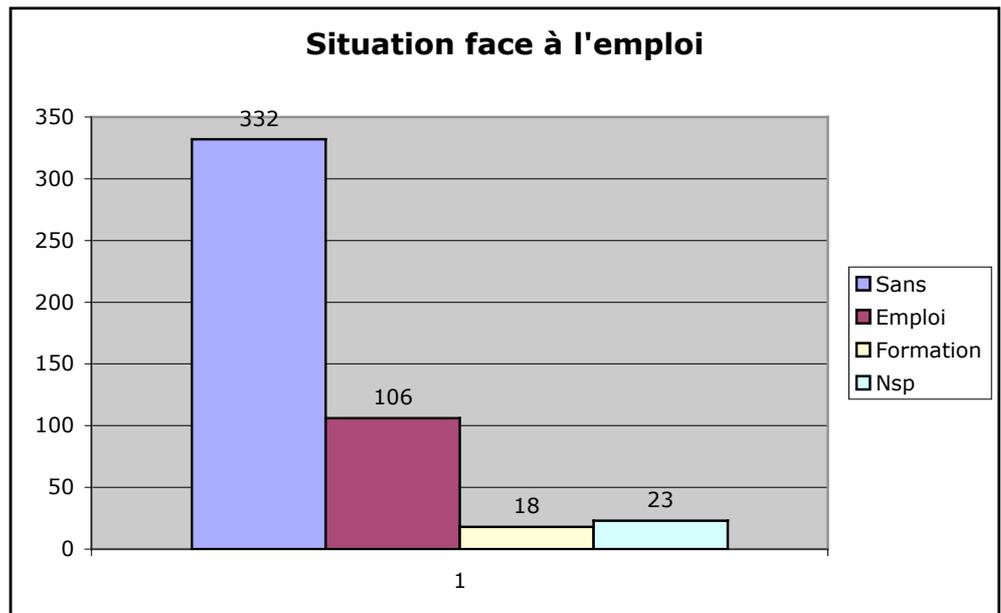
Nature

Sans	201	42,0 %
AAH seule	50	10,4 %
AAH + autre	56	11,7 %
Assedic	18	3,8 %
Formation rémunérée	7	1,5 %
Indemnités journalières	3	0,6 %
Pension d'invalidité	7	1,5 %
RMI	15	3,1 %
Salaire	90	18,8 %
NSP	25	6,7 %



EMPLOI

Sans	332	69,1 %
Emploi	106	22,1 %
Formation	18	3,7 %
NSP	23	4,8 %

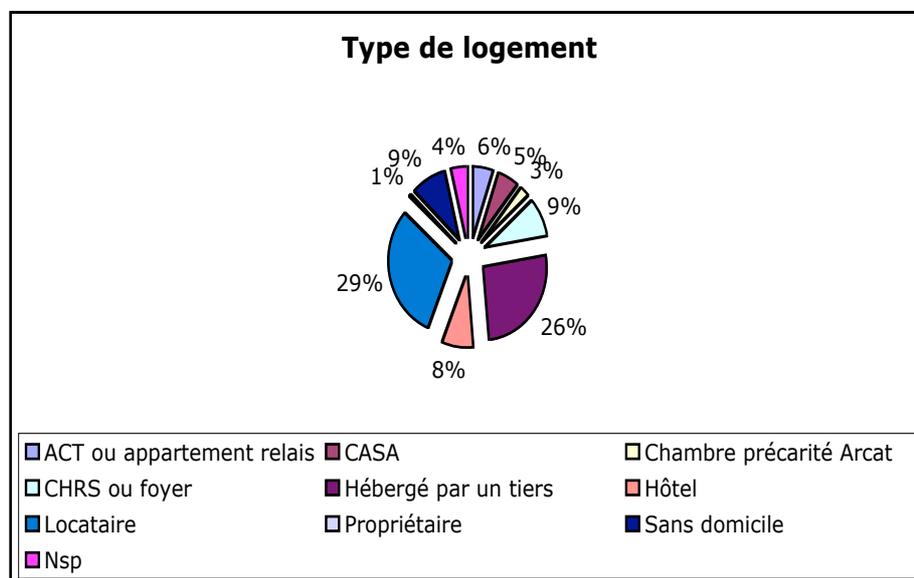


LOGEMENT

8,5 % des personnes accueillies sont sans domicile

56,1 % ont un domicile précaire

30,8 % ont un logement stable



ACT ou appartement relais	27	5,6 %
CASA	25	5,2 %
Chambre précarité Arcat	12	2,5 %
CHRS ou foyer	41	8,5 %
Hébergé par un tiers	125	25,8 %
Hôtel	40	8,3 %
Locataire	145	30,2 %
Propriétaire	3	0,6 %
Sans domicile	41	8,5 %
NSP	20	4,1 %

DOMICILIATION ADMINISTRATIVE CHEZ ARCAT

90 personnes sont domiciliées chez Arcat.

NOMBRE D'INTERVENANTS PAR PERSONNES ACCUEILLIES

294 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches par au moins par deux intervenants (exemple : un travailleur social et un médecin), soit 61,3 %. 185 personnes l'ont été par un seul, soit 38,6 %.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'année 2003 a été notamment marquée par la vacance de deux postes de travailleurs sociaux durant 5 mois, de mars à septembre. Ceci a induit une diminution du nombre de premiers accueils durant cette période. Le poste de conseiller social en charge de l'hébergement a également connu de nombreux mouvements (3 départs sur l'année). Aussi pour pallier ce type de situation, l'arrivée d'un responsable du secteur social et la redéfinition des missions et tâches de chaque travailleur social a été décidée à l'automne 2003. Une séance de supervision de deux heures, toutes les trois semaines, a eu lieu cette année encore afin de permettre aux différents professionnels du Point solidarité de réfléchir et de travailler ensemble sur leurs pratiques.

Durant l'année 2003, 1 414 entretiens ont été réalisés, dont 144 en binômes dans le cadre d'un nouvel accueil ou pour un accompagnement nécessitant plusieurs intervenants. Comme l'année dernière, la durée moyenne des entretiens est d'une heure environ. Le temps d'évaluer et de bien comprendre la demande de la personne. Les personnes sont reçues sur rendez-vous. Parfois certaines situations urgentes nécessitent plus de souplesse, aussi certaines personnes sont reçues chaque semaine sans rendez-vous (exemple : cas d'une personne venant d'apprendre sa maladie, qui jusque-là était hébergée par un membre de son entourage, et qui se retrouve à la rue du jour au lendemain au moment de la découverte de la pathologie).

Les travailleurs sociaux ont également réalisé 86 accompagnements à l'extérieur de la structure, relatifs à des démarches auprès de la préfecture, de la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), de la Caisse d'allocations familiales (CAF), des hôpitaux..., et ont effectué des visites à domicile. Les rendez-vous réalisés à l'extérieur regroupent les visites à domicile qui sont notamment envisagées lorsque les personnes sont trop faibles pour se rendre à l'association, les accompagnements et visites à l'hôpital, les accompagnements pour différentes démarches administratives auprès de la préfecture, la Sécurité sociale, la Caisse d'allocation familiale, la COTOREP... Ces différentes démarches mobilisent en moyenne un intervenant pendant 2 à 3 heures.

Les personnes reçues au Point solidarité sont très souvent confrontées à de multiples difficultés, souvent liées entre elles (exemple : personnes sans papiers et sans logement qui souhaitent demander un regroupement familial pour leurs enfants). De ce fait, il est envisagé un accompagnement global par l'équipe du Point solidarité, jusqu'à l'amélioration de la situation de la personne et/ou de la famille. Chaque personne suivie à l'Arcat est reçue très régulièrement : entretiens hebdomadaires, voire bi-hebdomadaires, selon l'importance de la demande. Au cours de ces entretiens, la prévention sanitaire et sociale peut être abordée, c'est pourquoi des préservatifs féminins et masculins sont disponibles dans les bureaux. En fonction du contexte, l'entourage des suivis peut également être rencontré afin de l'informer. Des questions liées aux traitements et à leurs effets secondaires peuvent être aussi abordées. Si besoin est, le médecin-conseil d'Arcat est sollicité pour répondre à toutes ces interrogations.

Les conseillers sociaux consacrent une partie importante de leur temps à des communications téléphoniques avec les personnes suivies mais également avec les partenaires et les différentes institutions (en moyenne, une quinzaine d'appels par jour par conseiller).

Les problématiques liées à l'hébergement font l'objet de demandes de plus en plus fréquentes de la part des personnes reçues. Par manque de moyens, tant internes qu'avec les partenaires extérieurs, le recours au Samu social de Paris et d'Île-de-France est de plus en plus régulier.

L'HEBERGEMENT ET LE LOGEMENT

Lors des premiers entretiens, la demande d'hébergement représente la majorité des sollicitations, avec très souvent un caractère urgent (personnes sans domicile fixe, personnes isolées, rejetées par la famille ou les « amis » qui les hébergeaient...). Cette situation est très difficile à vivre pour les personnes qui peuvent malaisément cumuler sérénité et apaisement alors même qu'elles ne disposent pas d'un endroit sûr où dormir, où laisser leurs affaires et leurs médicaments sans crainte de se les faire voler ou d'être « découvertes » et reconnues comme « personne malade » par leurs compagnons de chambre. Un grand nombre de ces personnes se trouvent en attente de règlement de leur situation administrative sur le territoire français. Ceci constitue un obstacle majeur dans la recherche d'un hébergement stable, pour lequel des papiers sont nécessaires. Ce type de situation amène donc à solliciter très régulièrement le Samu social en urgence. Or, les hébergements proposés par ce dispositif, sont très souvent inadaptés ou mal adaptés à l'état de santé et de fatigabilité des personnes accueillies à Arcat. En effet, il est très difficile, voire impossible, de prendre régulièrement ses médicaments et de les conserver alors que l'on n'a pas d'endroit où les stocker (un réfrigérateur est pratiquement indispensable).

Pour l'année 2003, 42 candidatures « internes » (issues des demandes des personnes reçues à Arcat) et 73 candidatures « externes » (provenant de différents services sociaux hospitaliers ou d'autres associations...) ont été reçues. Ces demandes ont été étudiées par les personnes du Point solidarité en commission d'hébergement. L'association propose un hébergement temporaire en chambres d'hôtel. 26 chambres sont réparties sur 7 hôtels différents, tous dans Paris (ce qui facilite les transports des personnes pour se rendre à l'hôpital où elles sont suivies mais aussi pour venir régulièrement à l'Arcat et faire le point sur leur situation). Il peut s'agir d'une chambre qui s'inscrit dans le dispositif Précarité ou dans le dispositif Casa.

Un contrat écrit est conclu lors de chaque hébergement. La personne hébergée s'engage par exemple à signaler à Arcat toute situation particulière qui interviendrait dans sa prise en charge (violences éventuelles...). Il est aussi formellement interdit de recevoir des personnes dans les chambres.

Le dispositif Précarité

Ce dispositif, qui existe depuis août 2001, offre une capacité d'accueil de 15 chambres en hôtel. Il est réservé en priorité à des personnes qui se trouvent en grande précarité. Il est accessible aux personnes sans titre de séjour. La durée de l'hébergement est de trois mois, cette période peut être renouvelée une fois jusqu'à six mois maximum. Ce temps est consacré en priorité à l'aide à l'observance des traitements. Il s'agit également d'un moment qui permet aux travailleurs sociaux de travailler de façon plus sereine avec la personne temporairement apaisée. Pendant cette période, un travail est mis en place afin que les personnes entament des démarches de régularisation administrative, notamment avec l'aide de l'assistant juridique d'Arcat.

Le dispositif Casa

Ce dispositif dispose d'une capacité d'accueil de 11 chambres d'hôtel. Il est destiné à des personnes en situation régulière sur le territoire français, dont la situation sociale est en cours d'évolution. La durée de l'hébergement est de trois mois, cette période est renouvelable deux fois jusqu'à neuf mois maximum. L'objectif prioritaire demeure la bonne observance du traitement médical. De plus, l'hébergement doit permettre aux personnes de rechercher activement un emploi ou de consolider leur situation professionnelle. Un travail effectué avec la personne chargée d'insertion peut alors commencer.

Situation

Madame F. est originaire de la République démocratique du Congo, elle vit en France depuis plusieurs années. Célibataire, elle est mère de 3 enfants mineurs restés au pays.

En décembre 2002, Madame F. rencontrait des difficultés d'hébergement. Elle a alors intégré le dispositif d'hébergement « Précarité » pour une durée de 6 mois. À l'issue de ce contrat d'hébergement, Madame F. a obtenu un titre de séjour d'un an mention « vie privée et familiale » et a trouvé un emploi en CDI. L'amélioration de sa situation économique et administrative lui a permis d'emménager en collocation avec deux amies compatriotes. Parallèlement, une demande de logement a été constituée et transmise au pôle relogement du Groupe SOS.

Début novembre 2003, Madame F. a entamé une formation d'auxiliaire de vie, rémunérée par le CNASEA. À cette période, les amies de Madame F. ont pris connaissance de sa séropositivité et ont mis fin à la collocation. Madame F. a donc fait appel en urgence au Samu social.

Les conditions d'hébergement dans les foyers d'urgences étant difficilement conciliables avec un traitement et la poursuite de sa formation, des recherches d'hébergement en CHRS et foyers pour femmes ont été entreprises. Une admission dans le dispositif Casa d'Arcat a alors pu être proposée quatre jours après la rupture de son hébergement.

Cette entrée dans le dispositif Casa a permis à Madame F. de poursuivre sa formation qu'elle a pu valider en partie. Actuellement, Madame F. recherche activement un emploi en qualité d'auxiliaire de vie. L'accompagnement social se poursuit et s'axe sur l'insertion professionnelle de Madame F. et la recherche d'un logement ou d'un hébergement durable et autonome.

Suivi des personnes hébergées ou logées

Durant l'année 2003, ces deux dispositifs ont permis d'accueillir 56 personnes (33 hommes et 23 femmes). Des entretiens réguliers sont prévus dans le contrat d'hébergement ce qui nécessite un important travail d'accompagnement dans les démarches.

Lorsque la situation administrative de la personne le permet, des demandes d'hébergement en CHRS (Centre d'hébergement et de réhabilitation sociale) et/ou en résidences sociales (RS) sont constituées, tant à Paris, qu'en région parisienne (en fonction des projets et des possibilités de chaque personne). En 2003, sur 36 demandes effectuées par le service, 12 personnes ont intégré un CHRS ou une RS. Il est important de souligner que les conditions d'admission en CHRS impliquent une régularité de séjour de la personne et le plus souvent, des ressources issues d'une activité professionnelle. Pour ces raisons, de nombreuses personnes accompagnées par le Point solidarité d'Arcat sont d'emblée exclues de ce type d'hébergement.

8 personnes suivies par le Point solidarité ont intégré un ACT (appartement de coordination thérapeutique) courant 2003 (sur 23 demandes effectuées par le service). Ce type d'hébergement est encore la solution la mieux adaptée aux situations des personnes accueillies au sein d'Arcat. En effet, il implique une prise en charge médicale, psychologique et sociale, favorisant notamment l'observance des traitements médicaux mais également l'insertion sociale et professionnelle. Cet hébergement peut être redouté par certains qui ne souhaitent se retrouver avec d'autres personnes malades. Néanmoins, les dispositifs d'ACT sont subordonnés à de lourdes contraintes budgétaires ne leur permettant pas d'accueillir un grand nombre de personnes sans titre de séjour et sans ressources. Là encore, cela pose des difficultés à un certain nombre de personnes suivies d'Arcat.

Les personnes sont également accompagnées dans leurs démarches d'accès à un logement social autonome. Les dossiers de demande de logement sont constitués par les travailleurs sociaux du Point solidarité. Après validation par le responsable du secteur social, les dossiers sont transmis au service relogement du Groupe SOS qui en assure le suivi et informe le Point solidarité des suites données à ces demandes. En 2003, 13 dossiers ont été transmis. Suite à cela, 7 transmissions aux différents bailleurs ont eu lieu puis 4 relogements effectifs.

Situation

Madame G. est originaire de Côte d'Ivoire. En France depuis 3 ans, elle est titulaire d'un titre de séjour d'un an mention « vie privée et familiale ». Hébergée par des amis pendant plusieurs mois, Madame G. a été rejetée par son entourage lorsque sa séropositivité a été découverte.

Après avoir été hébergée en foyer d'urgence par le Samu social, Madame G. a rejoint le dispositif d'hébergement Casa d'Arcat. Un accompagnement social a parallèlement été mis en place, mettant l'accent sur les démarches d'insertion professionnelle. Madame G. a effectué plusieurs missions dans le cadre d'une entreprise d'insertion puis elle a trouvé un emploi en qualité d'agent d'entretien (depuis décembre 2003, Madame G. bénéficie d'un CDI).

En septembre 2003, la famille de Madame G., qui vit en Côte d'Ivoire, lui a envoyé sa fille Fatou, âgée de 6 ans. Madame G. a été informée de ce projet alors que Fatou était déjà en Europe. À son arrivée en France, Fatou présentait différents symptômes. Madame G. étant hébergée au sein du dispositif CASA, l'accueil de sa fille par elle-même ne pouvait être envisagé.

Dans un premier temps, Fatou a été confiée à une amie de Madame G. Parallèlement, Madame G. a été accompagnée dans les démarches de soins de Fatou (accompagnement à l'hôpital, entretien avec le médecin, ouverture des droits de Fatou à la CMU de sa mère...). Suite à l'annonce de la séropositivité de Fatou, un travail en partenariat a été mis en place avec l'association Dessine-moi un mouton. Ce partenariat a permis de favoriser la scolarisation et la prise en charge médicale de Fatou.

Des démarches ont également été entreprises afin de réunir Madame G. et sa fille dans un même hébergement. La famille a été accueillie dans un premier temps dans un centre d'hébergement pour femmes avec enfants. Après trois mois d'hébergement, Madame G. et Fatou ont pu emménager dans un appartement de coordination thérapeutique (ACT), plus adapté à leurs situations médicales.

Actuellement, l'accompagnement social de la famille se poursuit.

L'ACCES AUX SOINS

Afin de favoriser ou de permettre l'accès aux soins des personnes, il est nécessaire de s'assurer que les personnes suivies à Arcat bénéficient d'une couverture sociale :

- soit au titre de l'Aide médicale État (AME) pour les personnes étrangères en situation irrégulière ;
- soit au titre de la Couverture maladie universelle (CMU) et de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) ;
- soit au titre du régime général, pour les personnes en situation régulière et de nationalité française.

Afin d'éviter toute interruption dans la prise en charge médicale, les travailleurs sociaux sont amenés fréquemment à intervenir auprès des services de référence afin que les personnes jouissent d'une admission immédiate à la CMU.

Cet accompagnement dans l'accès aux soins concerne la quasi totalité des situations prises en charge par les travailleurs sociaux du Point solidarité. Pour les personnes ne relevant pas de la CMUC, l'adhésion à une mutuelle de groupe peut être proposée.

L'ACCES AUX DROITS SOCIAUX

Les personnes accueillies maîtrisent souvent mal les informations administratives, soit par mauvaise connaissance de la langue française, soit par illettrisme ou analphabétisme. Ces personnes sont informées et orientées afin qu'elles puissent bénéficier d'un minimum de ressources (revenu minimum d'insertion, allocation adulte handicapé...) lorsque leur situation administrative le leur permet.

Avec les personnes d'origine étrangère, d'autres types de difficultés émergent. En effet, lorsqu'elles obtiennent un titre de séjour pour raison de santé (APS), attribué à des personnes ne pouvant recevoir de soins et un traitement dans leur pays d'origine, ce titre de séjour ne s'accompagne pas systématiquement d'une autorisation de travail et ne leur permet pas toujours de pouvoir prétendre à une allocation, quelle qu'elle soit.

De plus, en ce qui concerne la délivrance des titres de séjour, il existe toujours une grande disparité entre la préfecture de Paris et celle des autres départements de la région Île-de-France.

LES AIDES FINANCIERES

Les aides financières « internes »

L'association dispose d'un budget d'aides en espèces (vie quotidienne, mobilité, régularisation, installation) et en tickets services. Les demandes sont étudiées avec le responsable du secteur social lors de commissions hebdomadaires, où sont présents les travailleurs sociaux du Point solidarité. Les aides financières sont accordées exclusivement aux personnes bénéficiant d'un suivi au sein de l'association et après avoir vérifié que le dispositif de droit commun ne peut intervenir.

Les personnes prioritaires dans l'octroi de ces aides sont soit sans ressources – un tiers des personnes reçues – soit ne disposent pas de ressources suffisantes ou sont en rupture de versement de prestations.

« L'aide à la vie quotidienne » est attribuée sous forme d'espèces et de tickets services permettant d'acheter des produits alimentaires, d'hygiène et éventuellement des vêtements. Cette aide est d'autant plus importante que les personnes prennent souvent des traitements quotidiens lourds qui nécessitent une alimentation la plus équilibrée et la plus régulière possible. À titre d'exemple, pour des personnes sans revenu 4,60 € en ticket service par jour et 8 € en espèces par semaine sont attribués. Cette année, 82 personnes ou familles dont 37 hébergées par l'association ont été soutenues financièrement en espèces et en tickets services. Une aide complémentaire en « cartes de téléphone » (22 en 2003) a été octroyée.

« L'aide à la mobilité » est allouée afin de permettre aux personnes d'effectuer leurs démarches de soins, de recherches d'emploi, ainsi que des démarches administratives et juridiques. Chaque demande est étudiée en fonction du projet de la personne. Cette aide peut aller d'un seul ticket de métro à une carte orange mensuelle. Dans certains cas, celle-ci peut-être remise sous forme de prêt, dans l'attente par exemple, d'un premier salaire ou d'une prestation prochaine. Au titre de la mobilité, 57 personnes ont été aidées (cartes orange, tickets de métro), soit un budget de plus de 6 200 €.

« L'aide à la régularisation » correspond par exemple à des taxes de chancellerie, des extraits d'actes de naissance payants, des traductions de documents officiels... En 2003, 22 personnes ont bénéficié de cette aide pour un total de 1 179 €.

« L'aide à l'installation », dans le cadre des dispositifs Précarité et Casa, permet aux personnes sans revenus, qui entrent dans une chambre d'hôtel, d'acheter des produits de première nécessité : draps, couvertures, produits d'entretien... En 2003, 16 personnes ont été soutenues.

Toutes aides confondues, 110 personnes ont bénéficié d'une aide financière en 2003.

Les aides financières « externes »

Lorsque la situation le permet, des organismes extérieurs de droits communs ou des fondations et associations (participants ou non à la lutte contre le sida), sont mobilisés. L'objectif étant de préserver l'équilibre budgétaire souvent déjà précaire des personnes et de répondre au mieux à leurs besoins. Il est essentiel de toujours faire valoir le droit commun et de ne faire intervenir les associations seulement si les dispositifs publics ne peuvent répondre à la demande.

En effet, il est important pour les personnes accompagnées de faire valoir leurs droits et de favoriser l'accès aux différentes aides publiques afin d'éviter une trop grande stigmatisation.

Organismes publics sollicités en 2003 :

- CASVP : Centre d'action sociale de la ville de Paris
- Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé (DASES)
- Centre régional d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)
- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Services sociaux de secteur, de département, d'Île-de-France.

Situation

Monsieur D. est âgé de 38 ans, il est au chômage depuis plusieurs années et perçoit l'allocation de soutien spécifique (ASS), soit 460 € par mois. Compte tenu de ses ressources, Monsieur D. rencontre des problèmes financiers importants. Au cours du premier entretien, il a évoqué également les difficultés rencontrées dans l'observance de son traitement.

Dans un premier temps, Monsieur D. a été orienté vers le médecin et le psychologue d'Arcat afin d'être aidé et de travailler avec lui sur l'observance de son traitement. Simultanément, un accompagnement social a débuté afin d'aider Monsieur D. à épurer sa dette de loyer : une demande de Fonds Solidarité Logement (FSL) a été constituée et acceptée par la Commission. Un travail de partenariat a également été mis en place avec les travailleurs sociaux du centre d'actions sociales de la ville de Paris (CASVP) afin d'aider financièrement Monsieur D. à s'acquitter de ses charges. Des aides ponctuelles ont également pu être attribuées par des associations, dont Arcat, afin d'aider Monsieur D. à répondre à ses besoins quotidiens. Compte tenu du niveau d'endettement de Monsieur D., un dossier de surendettement a été constitué et accepté par la Banque de France.

Après quelques mois d'accompagnement médico-psycho-social, Monsieur D. a accepté l'idée de faire une demande de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH) car il envisage de reprendre une activité professionnelle ou de suivre une formation.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

L'accompagnement social proposé par Arcat s'inscrit le plus souvent sur du moyen et long terme. Par conséquent, en parallèle des démarches administratives, les personnes sont accompagnées dans leur projet de vie, vers une insertion ou une réinsertion sociale. Ainsi, une orientation vers des associations mettant en œuvre des ateliers avec ce double objectif de favoriser l'insertion professionnelle et la sociabilisation, en rompant avec l'isolement, peut leur être proposée.

Une proportion importante des personnes suivies ne maîtrise pas ou mal la langue française, qui n'est pas leur langue maternelle. Elles sont dans ce cas, orientées vers des associations proposant des cours d'alphabétisation et/ou de français langue étrangère (FLE). Cette étape est souvent incontournable dans le parcours d'insertion ou de réinsertion.

Il leur est proposé également de travailler sur des projets de séjours familiaux ou associatifs afin de rompre avec l'isolement et de favoriser une prise de distance avec les problématiques sociales rencontrées.

Divers projets particuliers en partenariat avec d'autres associations (par exemple : distribution de cadeaux de Noël donnés par une association, aux enfants des familles accompagnées par Arcat) sont aussi initiés.

Enfin, des projets personnels, qu'ils soient d'ordre familial (désir d'enfants, projet de regroupement familial...), d'ordre professionnel ou non, peuvent être soutenus en travaillant avec le concours d'autres structures partenaires.

INSERTION PROFESSIONNELLE

FILE ACTIVE – ENTRETIENS

Nombre de personnes reçues : 69

Femmes	37
Hommes	30
Transgenres	2

Nombre d'entretiens réalisés : 155

dont 15 entretiens de 1^{er} accueil en binôme

Nombre d'accompagnements effectués : 4

PROFILS DES PERSONNES SUIVIES DANS LE CADRE DE L'ASI

Personnes vues au moins 2 fois : 36

Femmes	20
Hommes	15
Transgenres	1

Personnes nouvellement suivies en 2003 : 19

Répartition par âge

de 18 à 24 ans	3	8 %
de 25 à 34 ans	12	33 %
de 35 à 44 ans	13	36 %
de 45 à 54 ans	8	22 %

Origine géographique

France	4	11 %
Europe	2	6 %
Maghreb	1	3 %
Afrique subsaharienne	27	75 %
Amérique latine	2	5 %

Traitement

Personnes séropositives	36
sous traitement	28

SITUATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES SUIVIES

Au démarrage de la prise en charge

Sans emploi	29	81 %
En attente de régularisation	2	5 %
En poste	5	14 %

(3 CDD et 2 CDI)

Au cours des 9 mois

Ont travaillé ponctuellement	21	58 %
(dont 5 CDI)		
Ont participé à une formation	3	8 %

DEMARCHES EFFECTUEES POUR LES PERSONNES SUIVIES

- Orientation vers prestations ANPE
- Orientation vers partenaires (entreprises d'insertion)
- Recherche d'offres d'emploi
- CV et lettres de motivations
- Mise en relation avec employeurs
- Recherche de formation et mise en relation avec organismes

Axé sur l'accès à l'emploi, ce service tel qu'il était organisé depuis l'origine s'adresse aux personnes en situation régulière qui bénéficient donc d'une autorisation de travail, ce qui ne correspond plus au profil de la population suivie à Arcat actuellement. Or la majorité des personnes suivies dans le cadre de l'ASI est orientée en interne par son référent social. Cette prestation sera donc amenée à être réorganisée en 2004.

LE CONSEIL MEDICAL

Le conseil médical, au sein de Point solidarité, consiste en d'entretiens de *counselling* et non pas de consultations de soins, aucune prescription médicale n'étant délivrée. Cet entretien peut être défini comme une relation d'écoute active dans laquelle le conseiller aide une personne à comprendre et à résoudre les problèmes auxquels elle a à faire face. L'entretien dure en moyenne 45 minutes, il permet aussi d'apporter un soutien, de donner à la personne des informations sur les pathologies dont elle souffre et sur les traitements qu'elle suit, de l'orienter au besoin vers des structures de soins. Le conseiller médical a un rôle de relais entre la personne touchée par le VIH-sida ou les pathologies associées, et les divers intervenants médicaux auprès de cette personne afin de faciliter sa prise en charge et de la soutenir dans sa démarche de suivi médical.

Il peut ainsi :

- Expliquer ou réexpliquer au patient la prescription médicale de son médecin traitant.
- Donner des informations simples sur la maladie, son suivi, les résultats biologiques, et les traitements : ceci est particulièrement important pour les populations migrantes reçues qui sont souvent peu ou mal informées, peu ou mal familiarisées avec les termes techniques et qui n'osent pas toujours poser des questions au médecin hospitalier, ou simplement n'ont pas disposé d'assez de temps pour le faire. Ce constat de manque de temps pour le dialogue entre le médecin et le patient, et d'informations données jugées comme insuffisantes revient souvent, bien que les personnes voient leur médecin hospitalier à intervalles espacés (souvent tous les trois mois pour les personnes infectées par le VIH-sida, sauf situations particulières de mise sous traitement et de surveillance suite à une aggravation de l'état de santé). Or seulement une personne sur quatre est suivie par un médecin généraliste, en plus du médecin spécialisé dans les maladies infectieuses.
- Parler avec la personne des effets secondaires des traitements, des difficultés d'observance des traitements, des difficultés de divulguer le secret de la maladie à l'entourage...
- Prendre contact par téléphone ou par courrier avec le médecin hospitalier ou le généraliste, avec l'accord du patient, pour obtenir des comptes rendus de consultation ou d'hospitalisation, ou pour expliquer une difficulté de la personne qui semble ne pas avoir été prise en compte. Notons que les personnes suivies viennent assez souvent aux consultations de conseil médical soit à distance de leur rendez-vous hospitalier, soit peu de temps après ce rendez vous, pour parler de leurs inquiétudes et/ou avoir des informations supplémentaires.

Cette action de « relais » est renforcée par l'action des différents intervenants d'Arcat et inversement. Ainsi, des dossiers COTOREP, des dossiers de demandes d'ACT sont finalisés lors des entretiens de conseil médical en lien avec les assistantes sociales et le médecin traitant, ou bien des lettres sont envoyées au médecin de la préfecture en lien avec l'assistant juridique pour faciliter certaines démarches.

Situation

Lors d'un entretien avec un intervenant du Point solidarité, une jeune femme infectée par le VIH est très angoissée car son gynécologue lui a parlé d'une petite intervention pour un problème qu'il a observé chez elle. Manquant d'information et n'osant pas demander des explications le jour de son rendez-vous, elle n'ose plus aller chercher ses derniers résultats de peur d'une aggravation de son état de santé. Le but de la consultation de conseil médical a été d'établir un cadre d'écoute ; par ailleurs, nous avons pu joindre son médecin et avoir des éléments suffisants pour expliquer à la personne le type d'intervention qu'elle allait subir et lui dire que ce n'était en rien lié à son infection par le VIH.

LES CHIFFRES

252 entretiens ont été réalisés pour 92 personnes reçues.

3 accompagnements à l'hôpital ont été faits, dont deux pour des patients qui étaient hébergés par Arcat.

Parmi les patients suivis : 27 femmes, 56 hommes, 9 transgenres.

Sur ces 92 personnes, 70 sont d'origine étrangère, essentiellement d'Afrique subsaharienne.

La très grande majorité des personnes sont adressées en interne par le Point solidarité, les autres le sont par l'intermédiaire d'associations partenaires ou de services hospitaliers, notamment l'hôpital Saint-Antoine, géographiquement proche d'Arcat.

LES PATHOLOGIES

Infection par le VIH : 75 personnes

Coïnfection VIH-VHB : 4 personnes

Coïnfection VIH-VHC : 11 personnes

Infection par le VHC : 2 personnes

LES MOTIFS DE DEMANDES

Les motifs de demandes sont l'écoute, le besoin d'informations sur les pathologies, les résultats biologiques, les traitements, les effets secondaires, les risques de transmission de la mère à l'enfant. Pour les personnes étrangères (notamment d'Afrique subsaharienne), ce sont aussi des demandes de renseignements sur les possibilités d'accès aux soins dans le pays d'origine, dans ce cas, le médecin initie une liaison avec des médecins dans ces pays afin que les personnes puissent leur adresser leur famille. La question de la prévention est systématiquement abordée. On note une augmentation des questions portant sur le désir d'enfant et sur les interruptions de traitement.

Il faut aussi noter, par rapport à 2002, une augmentation des demandes de renseignements sur l'accès aux soins dans les pays d'origine. Ainsi, 50 demandes de renseignements ont été adressées sur l'accès aux soins dans des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, ou sur la possibilité d'un suivi médical sur place pour les personnes suivies ou pour un membre de leur famille. Lorsqu'il y a possibilité dans le pays d'origine d'avoir accès aux traitements, le conseiller médical d'Arcat prend contact avec un médecin référent sur place. Par ailleurs, nous recevons de plus en plus d'appels téléphoniques de personnes non concernées par le VIH, mais qui souhaitent venir en aide à leur famille, restée au pays, touchée par la maladie et ne savent comment faire.

Situations

Deux membres de la famille de personnes suivies à Arcat sont actuellement suivies par un médecin avec qui nous avons pris contact au Cameroun, elles ne nécessitent pas encore de traitement.

Nous avons contacté un médecin d'une association de prise en charge du VIH au Mali pour lui adresser la sœur d'une personne suivie. Cette personne a pu bénéficier d'une prise en charge, car l'association disposait d'antirétroviraux dont le coût était supportable pour la famille.

56 dossiers de patients ont été adressés à la COTOREP. Le rôle du médecin d'Arcat est de réunir les éléments médicaux, sociaux, ou psychologiques permettant au médecin conseil de la COTOREP de mieux prendre en compte les difficultés de la personne. Ceci est d'autant plus important que le certificat médical est souvent insuffisamment rempli par le médecin hospitalier (type de traitement non précisé, effets secondaires rarement cités, résultats biologiques non joints nécessitant des lettres de relance, antécédents non précisés, oubli du cachet médical). Le travail d'équipe avec les autres intervenants du Point solidarité est essentiel : une lettre réunissant les divers éléments concernant la personne (éléments sociaux, ou psychologiques, tolérance du traitement) est systématiquement jointe au dossier finalisé. En 2003, il faut noter globalement une lenteur plus importante dans l'étude des dossiers de la COTOREP, plusieurs dossiers ont mis plus de six mois avant d'être étudiés.

AUTRES ACTIVITES

Aide à la préparation de mémoires sur le thème sida et migrants d'Afrique subsaharienne pour quatre étudiantes.

Deux interviews données à des journalistes par rapport aux difficultés rencontrées par les patients reçus (article dans *Transversal* et dans le journal *Essentiel santé*).

Participation à des réunions d'Esther (Ensemble pour une solidarité thérapeutique en réseau) sur l'observance des traitements dans les pays en voie de développement.

Participation aux réunions GROQ (Groupe de ressources sur l'observance et la qualité de vie des personnes touchées par le VIH) organisées dans les locaux de l'association Aides Arc-en-Ciel.

Participation au colloque sur la réduction des risques à Perpignan.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le soutien psychologique est mené par un psychologue clinicien à raison de 2,5 jours par semaine. Durant l'année 2003, 142 personnes ont été reçues dans le cadre du soutien psychologique, ce qui a représenté un total de 451 rendez-vous. Le soutien psychologique faisant partie du Point solidarité s'inscrit dans la logique de travail d'accompagnement global de la personne (accompagnement médico-psycho-social).

Outre les différents entretiens, il a été réalisé :

- 8 réunions de synthèse avec des partenaires extérieurs ;
- 7 accompagnements vers la psychiatrie de secteur ;
- 9 accompagnements vers la psychiatrie en urgence, hospitalisation ;
- 2 visites à domicile ;
- 4 accompagnements vers des associations partenaires.

DONNEES SUR LES PERSONNES REÇUES

Sex-ratio

Hommes : 46 %

Femmes : 30 %

Transgenre : 24 %

Provenance géographique

En 2003, le nombre de femmes en provenance d'Afrique subsaharienne a fortement augmenté, ce qui a entraîné une hausse du nombre total de femmes reçues en comparaison à 2002 (30 % contre 18 % en 2002). Par ailleurs, 51 % des personnes accueillies ont pu bénéficier d'un accompagnement psychologique en langue espagnole.

Les personnes reçues sont majoritairement orientées par les membres du secteur social, puis par des associations partenaires et des services hospitaliers (travailleurs sociaux et médecins) avec lesquelles l'équipe du Point solidarité travaille très régulièrement.

DONNEES PSYCHOLOGIQUES

Des entretiens sont proposés aux personnes vivant avec le VIH-sida, le VHC, le VHB ou toute autre pathologie chronique, ainsi qu'à leur entourage. Ces entretiens peuvent avoir différents objectifs.

Entretiens à visée d'orientation

Ces entretiens ont pour but d'analyser la demande de la personne lorsqu'elle souhaite mettre en place un travail psychothérapeutique. Le psychologue se charge donc de trouver l'orientation la plus appropriée à la demande et aux besoins de la personne. Ces entretiens ont aussi pour objectif d'orienter les personnes vers des médecins psychiatres, pour une prise en charge médicale des troubles psychologiques.

Entretiens à visée diagnostique

Ces entretiens ont lieu lors de moments de crise aiguë chez des personnes ayant des troubles psychiatriques importants. Ces entretiens interviennent dans le cadre d'une hospitalisation en psychiatrie. Cette année le nombre de patients présentant des troubles psychiatriques (1,5 % contre 3,5 % en 2002) a diminué.

Entretiens de soutien psychologique

Ces entretiens sont les plus courants. Le but de ces entretiens est de proposer une prise en charge ponctuelle lors de moments difficiles. Ces entretiens mettent en place un cadre de parole, où les affects douloureux peuvent être dits et partagés avec un professionnel.

Il est important de pouvoir proposer un lieu où les personnes peuvent verbaliser des conflits psychiques, élaborer psychiquement autour de ces difficultés, c'est-à-dire aider la personne à mettre des « mots » sur des « maux ».

La majorité des personnes reçues se trouve dans des situations de très grande précarité et de très grande exclusion. L'écoute apportée est bien souvent la seule qu'ils reçoivent. Par ailleurs, ces entretiens ont un rôle important dans le cadre du maintien ou de la création du lien social, qui fait trop souvent défaut.

Les motifs de consultations sont, en règle générale, dans un premier temps, liés directement à la pathologie et aux traitements comme :

- annonce de séropositivité ;
- annonce de séropositivité/annonce de grossesse ;
- initialisation de traitements ;
- difficultés d'observance ;
- effets indésirables (neuropsychologiques) et répercussions psychiques des effets indésirables (lipodystrophie...).

Cette année, de nombreuses jeunes femmes d'Afrique subsaharienne qui venaient d'apprendre leur séropositivité à VIH, alors qu'elles se faisaient confirmer leur grossesse, ont été reçues.

Situation

S. est une jeune femme de 22 ans. En France depuis 5 mois, elle vit chez une cousine qui l'héberge gratuitement le temps qu'elle trouve un travail. S. rencontre un compatriote vivant à Paris lui aussi, très vite, ils forment un couple. Au bout de plusieurs semaines, S. se sent fatiguée, a des vertiges, elle pense être enceinte. Elle décide de se rendre à l'hôpital où un test de grossesse lui est proposé, ainsi qu'un test du VIH. Elle accepte. Une semaine plus tard, le médecin qui la reçoit lui annonce les deux résultats positifs.

S. a été adressée par le médecin à Arcat, elle a été reçue une semaine après cette double annonce. Dans un état de sidération psychique, elle a très peu parlé et semblait très apeurée. Elle disait ne rien comprendre. Après lui avoir laissé le temps nécessaire pour parler, élaborer psychiquement, elle a pu dire « je ne comprends pas, j'ai la vie en moi alors que j'ai la mort aussi, c'est pas possible, il faut qu'un des deux soit le plus fort... ».

C'est à partir de ce moment que le « travail » commun autour de ses difficultés psychiques a pu se mettre en place. Il a fallu laisser un espace de parole autour de la pathologie, tout en prenant en compte les modifications psychiques présentes lors de toute grossesse. Cela a été possible grâce au cadre d'écoute bienveillant, qui lui a permis de verbaliser ses angoisses et de sortir peu à peu de son état de sidération.

Si les motifs de consultation sont dans un premier temps liés à la pathologie, très vite d'autres problématiques sont abordées lors des entretiens :

- addictions ;
- prostitution ;
- traumatismes psychiques liés à des mauvais traitements ;
- troubles psychiatriques aigus (manie, manie délirante, hallucinations...).

Le psychologue a aussi été sollicité dans le cadre de traitements post-exposition, ou durant le temps d'attente des résultats du test (10 personnes). Ce moment, fortement chargé d'angoisse, peut amener la personne à des passages à l'acte d'auto et/ou d'hétéro-agression.

INTERVENTIONS EXTERIEURES

Le psychologue est membre du TRT-5, et intervient dans ce collectif autour de la question des troubles neuro-psychologiques et des problèmes d'observance. Il participe aussi, depuis 3 ans, au groupe de travail « VIH et prise en charge psy », mis en place par la Direction de l'action sanitaire et sociale (DASS) et l'Agence régionale d'hospitalisation d'Île-de-France (l'ARHIF) ainsi qu'au Groupe de ressources sur l'observance et la qualité de vie des personnes touchées par le VIH (GROQ).

Plusieurs interventions extérieures ont eu lieu :

- 5 interventions lors de la formation des volontaires et salariés de Sol en si (accompagnement des personnes toxicomanes) ;
- 2 interventions auprès des IFSI (VIH-sida et troubles psychologiques) ;
- 1,5 jours de prévention dans un collège du XV^e arrondissement de Paris ;
- une mission à Santiago du Chili, dans le cadre de la coopération franco-chilienne (CRIPS, MEA, *Ministerio de la Salud de Santiago, Embajada de Francia en Santiago*) ayant pour but l'échange et le

partage des connaissances dans le cadre de l'accompagnement psychologique des personnes vivant avec le VIH, et la prise en compte psychologique de l'observance.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• Aides Arc-en-ciel• ALTAIR Nanterre• Association PASTT• Centre Françoise-Minkowska• CMP (centres médico-psychologiques)• CPOA centre psychiatrique d'orientation et d'accueil)• Hôpital Sainte-Anne• Envol insertion	<ul style="list-style-type: none">• ESPAS• FNCLS (Fédération nationale des centres de lutte contre le sida)• Hôpital Bichat• Hôpital Lariboisierre• Hôpital Saint-Antoine• Hôpital Saint-Louis• Psychiatres en libéral

CONSEIL JURIDIQUE

Le conseil juridique a été réalisé au cours de l'année 2003 par un assistant juridique, à raison de deux journées d'accueil par semaine du mois de janvier au mois de septembre, puis de trois jours par semaine du mois d'octobre au mois de décembre. Cet accueil est aussi tenu de manière ponctuelle par un juriste bénévole.

Une permanence intitulée *Droits des malades*, d'une demi-journée par semaine, est tenue à la Cité de la Santé, Cité des Sciences (Paris 19^e), depuis le mois d'octobre 2003.

En dehors des rendez-vous du juriste bénévole, 183 personnes ont été reçues par le service juridique au cours de l'année 2003 (dont 57 nouvellement accueillies).

345 entretiens ont été réalisés, dont 25 accompagnements extérieurs (préfectures principalement, mais aussi tribunaux...) ainsi que 38 entretiens en binôme.

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

Sex-ratio

64 femmes

97 hommes

22 transgenres

Origine géographique

Afrique subsaharienne	101	55,1%
Amérique du Sud	46	25,1%
Maghreb	25	13,6%
France	7	3,8%
Asie	2	1%
Europe	2	1%

Titres de séjour

Sur 177 dossiers relatifs au séjour, 121 personnes sont en attente de régularisation, soit 71,5 %, et 50 personnes bénéficient d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, soit 28,3 %. 75 personnes sont sans titre de séjour, soit 42 %.

PROBLEMATIQUES

Concernant l'accès au séjour pour raisons médicales, l'année 2003 marque un tournant majeur et se signale par de multiples manquements quant à l'application du droit.

Les événements politiques de l'année 2003 marquent un nouveau tournant dans l'accompagnement des personnes. En effet, par crainte de *dérives graves* relatives à l'obtention d'un titre de séjour pour soins,

pendant la procédure, les nouvelles dispositions législatives en rappelant *le devoir pour les préfets de saisir le Parquet ainsi que le Conseil de l'Ordre en cas de fraudes avérées*, incitent au durcissement.

C'est dans ce climat de suspicion que plusieurs refus de délivrance ou de renouvellement de titres de séjour ont été constatés. Trois de ces dossiers ont été traités par le service juridique d'Arcat. Des recours au tribunal administratif ont été nécessaires pour faire revenir la préfecture sur ces décisions

initiales. Ces trois refus concernaient deux ressortissantes ivoiriennes et un ressortissant marocain. En France, une dizaine de refus de ce type a été signalée, la majeure partie de ces décisions ayant été invalidée par les tribunaux. Dans ce contexte, un partenariat a été mis en place avec un réseau d'avocats spécialisés.

Concernant l'accès aux soins, les dispositions de la loi de finance rectificatives 2003 viennent parachever les différentes remises en cause de ce dispositif amorcées depuis la fin de l'année 2002. Cette loi met fin à la procédure d'admission immédiate à l'Aide médicale d'État (AME) et prévoit un délai de trois mois de résidence en France. Sous réserve des décrets à venir, elle dispose que la couverture proposée par l'aide médicale équivaldra à celle du régime obligatoire de la Sécurité sociale. Ces dispositions laissent craindre le développement de refus de soins ou de retards dans la prise en charge des personnes relevant de ce dispositif.

Le service juridique s'est rapproché cette année de différents services du Groupe SOS (Sleep In, Sleep Off, Kaléidoscope et Confluences) en vue de coordonner l'action et la réflexion par le moyen de réunions régulières.

COLLECTIFS INTERASSOCIATIFS

Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE)

Créé en mars 2000, l'ODSE est un collectif d'associations qui entend dénoncer les difficultés rencontrées par les étrangers dans les domaines de l'accès aux soins et du droit au séjour pour raisons médicales. Il est composé des associations suivantes : Act-up, AFVS, Aides, Arcat, Catred, la Cimade, CNCDP, Comede, FTCT, le Gisti, Médecins du Monde, le Mrap, le Pastt, Solidarité sida, Sida Info Service. Des réunions mensuelles ont lieu. En 2003, sont à noter :

- le rapprochement avec le réseau européen *Aids and mobility* (participation à une rencontre européenne à Amsterdam au mois de juin 2003, promotion de la réflexion et de l'action sur l'ensemble de la problématique VIH et ressortissants étrangers en Europe) ;
- la participation au Forum social européen au mois d'octobre 2003 ;
- un rendez-vous à la Direction générale de la santé avec M. W. Dab, directeur général de la santé, au mois de septembre 2003.

Collectif Droit et Prostitution

Ce collectif regroupe aujourd'hui : Act-Up, Arcat, la Cimade, le Gisti, le Bus des Femmes, le Pastt, Femmes publiques. Ces associations mènent un travail de veille et de revendications autour des conditions d'exercice des personnes prostituées dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité Intérieure. Les réunions mensuelles se tiennent dans les locaux d'Act-Up Paris.

Un dépliant intitulé *Vos Droits* est en cours de publication, 13 000 exemplaires en 6 langues (anglais, espagnol, français, italien, mandarin, russe).

INTERVENTIONS

- | | |
|---------------|---|
| Janvier 2003 | • Formation dans le cadre du DIU Santé Précarité, Faculté Lariboisière Saint-Louis |
| Juin 2003 | • Formation Gisti |
| | • Intervention aux Etats Généraux de la Solidarité, Hôtel de Ville, Solidarité Sida |
| | • Intervention au forum associatif, Solidays |
| Décembre 2003 | • Intervention pour l'association Turbulences, Noisiel |

PUBLICATIONS

Communiqués de presse - lettre ouverte

- | | |
|---------------|--|
| Juin 2003 | • Lettre de l'ODSE à Monsieur Fillon. Objet : Aide Médicale d'État. |
| Juillet 2003 | • Étrangers malades, un amendement pour l'exclusion, communiqué de l'ODSE. |
| Novembre 2003 | • Il faut préserver la santé des plus précaires en France, lettre ouverte de l'ODSE aux parlementaires. |
| | • Sida retour au pays : La France invite les étrangers malades à retourner mourir dans leur pays, à quand les reconduites à la frontière ? Communiqué de l'ODSE. |

Presse

- Avril 2003 • « Qu'avez-vous fait de l'AME ? » *Journal de la Démocratie sanitaire*.
Mai-juin 2003 • « AME et CMU en danger », *Transversal*, (entretien).

Brochure

Rapport d'Observation, juin 2003, 56 pages, 2 000 exemplaires.

Diffusion au niveau national : ministère de l'Intérieur (et DLPAJ), ministère du Travail et de la Solidarité (et DPM), ministère de la Santé (et DGS), préfetures, DDASS (et MISP), presse, partenaires institutionnels et associatifs (IMEA, EHESS, ANRS, CNRS, CNS, SOS, Cabiria, ALS, etc.).

Situation

Y., originaire d'Équateur, est transsexuelle non opérée. Elle est reçue par Arcat dans le cadre des démarches administratives et juridiques et d'un soutien psychologique depuis le mois de février 2002. Elle vit en France depuis une dizaine d'années, et subvient à ses besoins par la prostitution. Ayant connaissance de son statut sérologique, elle sollicite au mois de février 2002 un titre de séjour pour raisons médicales. Elle est convoquée plusieurs fois au cours des années 2002 et 2003 sans que la préfecture de police ne lui délivre un titre de séjour. C'est au mois de décembre 2003, soit 22 mois après le dépôt de sa demande, que la préfecture lui remet son premier récépissé de demande de titre de séjour l'autorisant à occuper un emploi.

Au mois de novembre 2002, Y. a été condamnée par défaut par le tribunal de grande instance de Paris à 18 mois d'incarcération pour violences et dégradations. Arcat l'accompagne dans ses démarches de défense. Défendue par une avocate, sa peine est alors réduite à 6 mois de prison ferme. Arcat l'accompagne à nouveau dans ses démarches en vue de l'aménagement de sa peine. Une mesure de placement extérieur est prononcée par la juge de l'application des peines, après avis du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP). Le placement a lieu à compter du 1^{er} décembre 2003 dans une chambre d'hôtel louée au mois par Arcat. Elle est soutenue dans ce cadre par des aides financières régulières. Une orientation en vue d'une insertion professionnelle, selon son souhait, est en cours. En effet, Y a une autorisation de travail depuis quelques semaines maintenant.

NOS PARTENAIRES

L'accompagnement social des personnes n'est possible que dans le cadre d'un travail en partenariat avec les services sociaux et sanitaires publics et institutions diverses :

- Services sociaux hospitaliers, de secteur
- CRAMIF
- COTOREP
- CAF
- SPIP
- SRAIOPS
- Centres d'hébergement de la Mairie de Paris

et avec d'autres associations, notamment :

- Aides Arc-en-ciel
- Altaïr
- Alternat'HIV
- Basilliade - Les épinettes
- Betharaba
- Charité maternelle
- Chimène
- Cité Saint-Martin
- Centre gai et lesbien
- Cordia
- Croix-Rouge
- Dessine-moi un mouton
- Diagonale 91
- Emmaüs alternatives
- Envol insertion
- Fondation Marie-José Chérioux
- Ikambéré
- Le PASTT (Prévention action santé travail pour les transgenres)
- Maavar
- Médecins du Monde
- Solidarité sida
- Sol en si
- SOS Habitat et Soins
- Uraka

Cette année encore, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les partenaires afin de consolider le réseau déjà existant, ces échanges facilitant au quotidien le travail de l'équipe :

- quatre réunions interassociatives : Fédération nationale d'hébergement VIH (FNH-VIH) Plate-forme Interassociative pour le logement social (PILS) ;
- dix rencontres partenaires : Centre gai et lesbien, Groupe SOS pôle relogement, Les Épinettes, Chimène, Dessine-moi un mouton, Service social du CHU de Saint-Antoine, la Pagode, le PASTT, la Nouvelle étoile (Centre maternel), l'Assofac... ;
- un colloque organisé par l'association Alternat'HIV ;
- une formation hépatite C + counselling, de trois jours, au sein d'Arcat avec des professionnels d'autres structures ;
- une semaine de permanence prévention-sida à la Villette (à la Cité de la santé) dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre 2003 ; les personnes du Point solidarité avec d'autres salariés d'Arcat, se sont relayées sur ce stand (présentation des actions de l'association, information des personnes sur les différentes pathologies et proposition de brochures) ; cette permanence a permis également des échanges avec les autres associations présentes sur le site ;
- la participation un Forum Entreprises d'Arcat où plusieurs grandes entreprises étaient représentées par leur service médico-social (infirmières, assistantes sociales...) ; Le Point solidarité a présenté son travail quotidien auprès des personnes suivies

PREVENTION EN MILIEU ETUDIANT ET EN MILIEU FESTIF GAY

PREVENTION EN MILIEU ETUDIANT

Arcat développe depuis janvier 2003 un projet de prévention qui vise à sensibiliser les étudiants tous publics (hétéros, gays, bisexuels) à l'infection au VIH-sida et aux autres infections sexuellement transmissibles. La démarche de prévention pratiquée est l'intervention régulière au travers d'actions de proximité au sein des lieux les plus fréquentés par les étudiants (établissements d'enseignement supérieur, restaurants universitaires...). Cette dynamique ne pourrait être efficace sans l'implication de partenaires essentiels : médecines préventives, associations étudiantes, bénévoles... L'objectif premier est de couvrir la région Île-de-France avec des premiers partenariats à conforter avec l'académie de Paris, avant de s'étendre aux académies de Versailles et de Créteil.

Intervention au sein des établissements d'enseignement supérieur

Au cours de l'année universitaire 2002-2003, 15 stands et 4 journées de diffusion d'outils de prévention ont été organisés. Ce contact direct avec le milieu étudiant et les intervenants a permis la mise en place d'un espace de dialogue et un recueil d'informations sur les connaissances des étudiants. Ces actions ont été principalement menées au sein des universités de :

- Nanterre (Paris-X)
- Jussieu (Paris-VII)
- Tolbiac (Paris-I)
- La Sorbonne (Paris-IV)
- Censier (Paris-III)
- Dauphine (Paris-IX)
- René-Descartes (Paris-V).

Les restaurants universitaires

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, Arcat est intervenu au sein de tous les restaurants universitaires de l'Académie de Paris (soit 19 établissements) afin de sensibiliser massivement les étudiants sur l'infection au VIH-sida grâce à un message de prévention destiné à promouvoir les préservatifs masculins et féminins. Ainsi, 135 000 serviettes de table ont été diffusées sur 4 jours à partir du 1^{er} décembre 2003. Les messages portés sur les serviettes ayant pour objectif de susciter l'échange entre les étudiants au cours du repas. En parallèle, une animation de stand de prévention a renforcé l'impact de cette campagne.

Les associations étudiantes gaies

Au regard de la vulnérabilité des jeunes gays face à l'infection au VIH-sida et autres IST (cf. : enquête presse gaie 2001 et baromètre gay 2002 INVS), Arcat s'est associé aux associations étudiantes gaies du réseau « moules-frites » déjà très engagées dans la lutte contre le sida afin de soutenir et optimiser les actions de prévention de ce collectif par :

- la prise en charge de la logistique des outils de prévention : 6 500 brochures et 10 000 préservatifs distribués aux associations pour leurs actions ;
- l'animation de stands au sein de soirées étudiantes gaies : 8 interventions en 2003 ;

- l'organisation d'une action commune « *Lesbian & gay pride 2003* » avec mobilisation de chars étudiants pour la diffusion en nombre d'outils de prévention.

Arcat participe également depuis juillet 2003 au programme interassociatif « Au-dessous du volcan » dirigé par le CRIPS (Centre régional d'information et de prévention sida), avec une permanence hebdomadaire d'information et de prévention VIH-sida au cœur du quartier du Marais.

LE MILIEU FESTIF GAY

Depuis juin 2003, Arcat est organisateur d'un projet pilote au sein du milieu festif gai, plus précisément du *clubbing*. En effet, depuis quelques années émerge un genre nouveau de programmation de soirées reparties en trois tranches horaires :

- de 18 h à 2 h, les soirées dites « *before* » ou « *tea dance* »
- de 1 h à 6 h, les formules « boîte de nuit »
- de 6 h à 12 h (parfois 17 h) les soirées dites « *after* ».

Dans ces lieux, généralement dépourvus de toute prévention, se consomment régulièrement des drogues (ecstasy, kétamine, GHB...), que les participants prennent afin d'« accentuer la convivialité et dissiper la fatigue ». Les objectifs de ce projet sont de :

- réduire le risque de consommation de drogues ou d'alcool et d'infection par le VIH-sida par l'information et la mise à disposition d'outils de prévention ;
- sensibiliser les organisateurs à cette problématique et aux enjeux d'une prévention efficace pour eux et pour la pérennité de leurs actions.

Arcat est intervenu régulièrement lors de 25 soirées (2 soirées phares hebdomadaires et une mensuelle). Muni de cette expérience riche en apprentissages, Arcat souhaite étendre ce concept à d'autres établissements de la capitale.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> • Associations étudiantes gaies « réseau Moules-Frites » • AXA Atout Cœur • CRIPS-IDF (Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France) 	<ul style="list-style-type: none"> • DASS de Paris • INPES (Institut national de prévention et d'éducation à la santé) • SIUMPPS (Service inter-universitaires des médecines préventives et de promotion à la santé)

FORMATION

En 2003, Arcat a animé des sessions de formations sur :

- L'histoire de la lutte contre le sida
- Le sida : aspects médicaux et sociaux
- L'insertion sociale des personnes handicapées
- Les connaissances de base sur le VIH, les traitements
- La prévention
- La prise en charge psychosociale des personnes porteuses du VIH
- L'hépatite C : approche médicale, prévention et *counselling*

Ces formations ont été dispensées pour des étudiants en cours de formation à l'École de formation psychopédagogique, dans les Instituts de formation en soins infirmiers des villes de Poissy et de Gonesse, au Conservatoire national des arts et métiers, et pour des salariés de l'association Aster et d'une radio toulousaine R d'Autan. D'une durée allant de 3 heures à 12 heures, elles ont été co-animées par différents membres de l'association (médecin, assistants sociaux, psychologue, chargé de prévention en entreprises, chargé de prévention auprès des étudiants, chargée de prévention en milieu asiatique).

La formation à l'hépatite C, financée par la DRASSIF, a eu lieu sous la forme de quatre sessions de trois jours et a accueilli 45 personnes (assistants sociaux, éducateurs, psychologues, chargés d'insertion, médecins, infirmières, étudiants...). Elle a été co-animée par un médecin hospitalier, un animateur de prévention et un psychologue spécialiste du *counselling*.

PREVENTION MIGRANTS

La coordination de ce secteur est assurée par un médecin à raison de deux jours par semaine. Deux personnes (un psychologue clinicien de langue espagnole, à mi-temps, et une infirmière de formation d'origine taiwanaise parlant le mandarin et plusieurs dialectes chinois, à plein temps) sont rattachés à ce secteur.

Le secteur Prévention a été réorganisé en début d'année 2003 et consiste maintenant en un secteur Prévention Migrants regroupant la prévention en milieu asiatique, en milieu hispanophone et les partenariats à l'étranger dans le domaine de la prévention du VIH-sida.

En 2003, les migrants asiatiques, essentiellement chinois, nous ont sollicité en plus du VIH-sida, sur des thèmes autres : les hépatites, la tuberculose, les infections sexuellement transmissibles, mais aussi des sujets d'actualité source de grande inquiétude dans la communauté tel le SRAS. Les demandes d'information sur l'accès aux droits restent très fréquentes. Comme les années précédentes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à demander des informations au téléphone et assister aux séances d'information. À partir des résultats de l'étude sociologique initiée par Arcat et finalisée en 2002, auprès de la population nouvellement migrante (étude publiée en 2003), des liens ont été renforcés au niveau des services hospitaliers recevant des migrants asiatiques (notamment le service des infections sexuellement transmissibles à l'hôpital Saint-Louis). De nouveaux dépliants ont été élaborés en mandarin à caractères simplifiés (deux types de caractères sont utilisés en mandarin, le traditionnel et le simplifié, ce dernier étant compris par les personnes originaires de la Chine continentale). Par ailleurs, à l'occasion du 1^{er} décembre, la population asiatique s'est très fortement mobilisée par le biais de responsables d'associations chinoises (plus de 1 000 personnes sont venues rencontrer Arcat sur les stands) et nos activités se sont étendues en banlieue parisienne.

Concernant le public hispanophone, nous notons une augmentation exponentielle du public de langue espagnole venant consulter sur le lieu externalisé d'information-prévention mis en place par Arcat en 2002 (724 entretiens pour 329 personnes). La population accueillie est très vulnérable à l'infection à VIH-sida et aux IST. 62 % sont des travailleurs du sexe, dont une majorité de personnes transgenres, et 39 % de femmes (la proportion de femmes a augmenté de 19 % par rapport à 2002). Comme pour le public asiatique, les demandes principales portent sur l'accès aux soins et aux droits, d'où la diffusion de dépliants sur les droits sociaux.

Le partenariat débuté en 2002 entre Arcat et l'association ANBEP au Sénégal (association nationale pour le bien être de la population) s'est poursuivi en 2003 avec l'appui d'un projet de prévention sur le VIH-sida et les IST auprès des jeunes dans une banlieue défavorisée. Nous avons aussi participé à la conférence de Dakar, en décembre 2003, sur la prise en charge communautaire. Des contacts sont par ailleurs établis avec plusieurs associations (en Afrique et en France) menant des activités auprès du public africain dans le domaine du VIH-sida (participation à une table ronde avec URACA, séance d'information auprès des femmes relais du 20^e arrondissement). Par ailleurs, les diverses actions de prévention menées par Arcat ont été présentées lors de trois conférences en Russie, et portant sur le thème « Sida et sociétés », organisées par l'Alliance française.

Globalement, les actions de prévention en milieu migrant ont touché un public plus large et ont eu une plus grande visibilité qu'en 2002 : mise en ligne sur Internet des publications, parution des publications dans le catalogue INPES, présentation des actions lors de colloques et conférences, diffusion de documents dans d'autres départements et sollicitations d'organismes publics tels des mairies.

MIGRANTS ASIATIQUES

Arcat mène depuis 1998 un programme auprès du public asiatique parlant le mandarin. Différents services sont apportés afin d'essayer de briser les tabous sur la sexualité et le VIH-sida dans cette communauté essentiellement chinoise, très fermée du fait de la barrière linguistique, de son organisation sociale et des situations de clandestinité.

Les services proposés par Arcat comprennent :

- des séances d'information sur des thèmes santé (VIH-sida et pathologies associées...) et droits sociaux ;
- la réponse aux appels téléphoniques ;
- l'accueil des personnes ;
- l'accompagnement physique ou l'orientation vers des structures d'accès aux droits, de soins ou de dépistage.

LES SEANCES D'INFORMATION

1 154 personnes ont été directement informées par des séances d'information ayant lieu le week-end.

La très forte augmentation du public touché cette année (180 en 2002) s'explique par la plus grande mobilisation des leaders associatifs chinois qui ont organisé pour la première fois un « forum de la santé » la veille du 1^{er} décembre. Arcat y tenait un stand et animait des débats. Ces leaders se sont portés volontaires pour nous aider dans l'organisation des journées autour du 1^{er} décembre : il aura donc fallu plusieurs années pour établir de véritables liens de confiance avec cette communauté. Le fait qu'Arcat se soit rapidement mobilisé auprès de la communauté chinoise sur des sujets « brûlants » tel le SRAS (un dépliant en français/mandarin a été réalisé) a contribué à cette légitimité.

L'appui de la DASS et de la CRAMIF nous ont permis également d'élaborer et de diffuser des dépliantes en nombre.

Lors du 1^{er} décembre, un article consacré au thème du sida est paru dans un journal asiatique (Europe journal) tiré en 50 000 exemplaires.

Une émission télévisée parlant des activités de prévention d'Arcat sur le VIH-sida en milieu asiatique a été diffusée aux « Voix Bouddhistes » sur France 2 le 31 novembre ainsi que plusieurs messages sur RFI en mandarin.

Date	Association	Thème traité	Public hommes	Public femmes
avril	Amicale des Teochew en France (Paris 13 ^e)	Rencontre avec le responsable, présentation des activités		
18 mai			22	16
11 juin	EMSI	Hépatites/sida	16	4
14 octobre	EMSI	Hépatite C	17	3
16 novembre	EMSI	Tuberculose	18	8
31 novembre	Pagode/BLIA (Vitry-sur-Seine)	VIH-sida SRAS	300	500
1 ^{er} décembre	Pagode - hôpital Saint-Louis	Stand	102	148
TOTAL			475	679

Les associations chinoises ont des activités culturelles et, pour certaines, à caractère social, comme la Pagode, l'amicale des Teochew de France. Cette dernière association, qu'il a été difficile de contacter, est très influente dans la communauté chinoise et regroupe plus de 2 000 membres. Elle diffuse nos dépliantes d'information.

En dehors du 1^{er} décembre, qui reste axé essentiellement sur le VIH-sida, les thèmes abordés lors des séances sont divers, avec toutefois une distribution systématique de dépliantes sur le VIH-sida.

Les séances sont presque toujours programmées sur une année. Deux activités ont été annulées en février et mars 2003 pour cause d'imprévu (maladie).

LES APPELS TELEPHONIQUES

Le nombre d'appels (236) est inférieur à celui de 2002 (352), les appels provenant de femmes sont deux fois plus nombreux que ceux des hommes. Le maximum d'appels est enregistré le premier trimestre, le minimum au second trimestre.

Les appels concernent par ordre décroissant des informations sur :

- l'accès aux soins : 74
- l'accès aux droits (AME, CMU,) : 72
- des demandes d'accompagnements : 55
- les hépatites : 49 dont 12 sur l'hépatite C
- les activités menées par Arcat et les services proposées : 47
- le VIH-sida : 28
- le préservatif, la traduction de documents santé : 20
- la contraception : 18
- la tuberculose : 11
- le COMEDE : 11
- le SRAS : 8
- les vaccinations : 1

Les demandes sur l'accès aux soins et aux droits viennent donc en premier, suivies de demandes d'accompagnements.

Sources des appels :

- bouche-à-oreille : 103
- associations chinoises : 78
- journaux asiatiques où des articles sur l'Arcat sont parus, la radio : 49
- affiches et les dépliants Arcat : 48
- site Internet, e-mail : 20

Par rapport à l'an dernier, les dépliants et les affiches ont été à l'origine de plus d'appels.

LES VISITES (ENTRETIENS A ARCAT)

Le nombre est passé de 46 en 2002 à 78 en 2003 (48 femmes, 30 hommes).

Les motifs de ces entretiens concernaient :

- les droits sociaux et l'accès aux soins : 43
- des demandes d'accompagnements : 20
- des demandes d'information sur le dépistage : 20
- des demandes d'informations sur Arcat : 13
- le VIH et les hépatites : 5

Contrairement aux autres années, des questions ont été posées sur les préservatifs, masculins et féminins.

LES ACCOMPAGNEMENTS

Ce nombre a légèrement augmenté (55 en 2003, 47 en 2002) : 13 hommes et 42 femmes. Les orientations proposées ont été les CDAG et les centres médico-sociaux (27 cas), les consultations à l'hôpital (25 cas), et les PMI (2 cas).

AUTRES ACTIVITES

Séance d'information d'une après-midi en novembre organisée sur les droits sociaux à Arcat en collaboration avec l'équipe du Point solidarité, pour les responsables de l'association La Pagode à Vitry-sur-Seine.

Participation aux réunions sur la tuberculose à la DASES.

Participation aux réunions « migrants » de la DASS de Paris et de la DASS de Seine-Saint-Denis.

Présentation en poster des activités de prévention en milieu asiatique au congrès de Toulouse organisé par le Fédération de centres de lutte contre le sida en septembre 2003. À cette occasion, des contacts ont été

pris avec le CRIPS-Auvergne qui avait commandé 1 000 de nos dépliants sur le VIH-sida en français/mandarin car ils interviennent auprès d'étudiants chinois à Clermont-Ferrand.

Participation à une table ronde le 6 décembre à URACA.

Élaboration d'un dépliant sur les IST *J'ai des problèmes gênants. Comment et à qui en parler ?* ainsi que de documents en mandarin simplifié. Les fiches sociales et le dépliant VIH-sida ont été réédités, le rapport sociologique a été publié ainsi que de nouvelles affiches et calendriers.

Contacts avec la communauté chinoise de Lille qui nous a commandé des dépliants.

EN CONCLUSION

Nous observons en 2003 une très grande mobilisation de la communauté chinoise essentiellement lors de la journée du 1^{er} décembre, alors que les séances d'information auprès des associations portent sur d'autres thèmes que le VIH-sida tout au long de l'année. Ceci correspond au souhait que les associations chinoises aient émis en 2002.

Nous n'avons pas pu établir des collaborations étroites avec la PMI du 19^e comme nous l'envisagions l'an dernier, du fait que cette dernière a fait appel entre temps aux services d'un traducteur chinois.

En revanche, nous avons renforcé nos liens avec des services tel que celui des IST de l'hôpital Saint-Louis, où des contacts ont été pris dans le but d'effectuer une permanence d'Arcat pour le milieu asiatique. Nous avons été contactés par plusieurs organismes publics dont la mairie d'Aubervilliers qui envisage un programme de prévention en milieu chinois, ainsi que la mairie de Strasbourg qui nous a commandé des dépliants en nombre.

Par ailleurs, au niveau international, des contacts réguliers sont établis avec la HongKong Aids Foundation et une association nationale de lutte contre le sida en Italie (ALA Milano Onlus).

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• ALA Milano Onlus• Amicale des Teochew en France• CDAG• Centres médico-sociaux• Communauté chinoise de Lille• CRAMIF• CRIPS Auvergne• DASES• DASS• DASS de Paris• DASS de Seine-Saint-Denis.	<ul style="list-style-type: none">• EMSI• Europe journal (journal asiatique)• HongKong Aids Foundation• Hôpitaux (notamment hôpital Saint-Louis)• La Pagode• Les Voix Bouddhistes, France 2• Mairie d'Aubervilliers• Mairie de Strasbourg• PMI• RFI• URACA

MIGRANTS HISPANOPHONES

La prévention en milieu hispanophone est menée par un psychologue clinicien de langue espagnole, à raison de 2,5 jours par semaine.

Durant l'année 2003, 724 entretiens ont été réalisés pour un total de 329 personnes. Ces entretiens ont eu lieu à Arcat ou au *Consultorio*, lieu ouvert dans le 17^e arrondissement de Paris, dans les locaux de l'association Altair (SEA).

Le *Consultorio* est un lieu d'information, de prévention et d'orientation en langue espagnole.

Outre ces entretiens, ont eu lieu :

- 7 accompagnements vers des services de maladies infectieuses
- 5 accompagnements vers des centres de Sécurité sociale
- 5 accompagnements vers des services IVG
- 4 visites à l'hôpital

DONNEES SUR LES PERSONNES REÇUES

85 % des personnes reçues sont sans titre de séjour

Age moyen : 27 ans

62 % sont des travailleurs du sexe, répartis en :

- transgenres : 58 %
- femmes : 39 %
- hommes : 3 %

Nous observons cette année une augmentation importante du nombre de femmes (39 % contre 20 % en 2002).

DEMANDES DES PERSONNES

Lors des entretiens, de nombreux points sont abordés, ce qui permet de dire qu'est pratiquée une prévention au sens large du terme.

À partir du VIH, et face à un public très précaire, divers thèmes sont abordés :

- Comment obtenir l'AMER ou la CMU/CMU C ? 26 %
- Où faire un test de dépistage (CDAG) ? 20 %
- Qu'est-ce que le VIH ? Quelles sont les autres IST ? 25 %
- Utilisation du préservatif (féminin et masculin) et du gel lubrifiant 9 %
- Contraception 7 %
- Divers (scolarisation, régularisation, cours de français...) 7 %
- Trouver un médecin spécialiste 6 %

La question du VIH est abordée avec les personnes qui ne connaissent pas leur statut sérologique. Une incitation au test de dépistage leur est conseillée, avec un accent mis sur les moyens de prévention. La prévention avec les personnes vivant avec le VIH-sida est abordée en termes de prévention secondaire. Force est de constater que c'est un sujet peu connu par cette communauté, dans laquelle il faut faire face à de nombreuses fausses croyances. Ce travail de prévention est de plus en plus important. En effet, durant l'année nous avons reçu de nombreuses personnes contaminées par la syphilis. Parmi elles, certaines personnes vivaient déjà avec le VIH depuis plusieurs années.

Toutes les questions de prévention sont abordées en individuel, mais des interventions de groupe sont proposées également :

- ateliers de négociation du préservatif ;
- réunions d'information sur divers sujets, comme la loi sur l'immigration (LSI), surtout auprès des travailleurs du sexe depuis mars 2003 ;
- prévention lors d'une soirée équatorienne, distribution de préservatifs, de gel lubrifiant, de messages de prévention avec liste des CDAG parisiens.

ORIENTATIONS PROPOSEES

Selon les demandes, les personnes sont orientées :

- en interne (Point solidarité) pour les personnes concernées par le VIH-sida ou toute autre pathologie chronique
- vers les CDAG
- sur le Centre Françoise-Minkowska pour les prises en charge psychiatrique en langue espagnole
- sur les centres de Sécurité sociale pour l'obtention de l'AMER
- sur les centres de planning familial
- sur le CIO pour la scolarisation des enfants
- vers des médecins de langue espagnole en fonction des problèmes de santé, médecins réunis autour d'un réseau, informel, d'intervenants en langue espagnole
- vers des associations partenaires, comme les associations à caractère juridique (la CIMADE, France terre d'asile...) et des associations prenant en charge les problématiques rencontrées chez les travailleurs du sexe (Altaïr, Bus des femmes, PASTT...).

MATERIEL DIDACTIQUE

Au cours de l'année 2003, réédition et réalisation de nombreux documents :

- réédition du dépliant d'information sur le VIH-sida destiné au grand public
- réédition du dépliant d'information sur le VIH-sida pour les travailleurs du sexe, *Más información para un trabajo más seguro*
- réédition du recto-verso avec les adresses de CDAG sur Paris, précisant les lieux où l'on peut être reçu en langue espagnole
- actualisation et réédition de fiches sociales simples
- création d'une nouvelle affiche de prévention, pour l'utilisation du préservatif *Ponte el salvavidas*
- élaboration et édition d'une fiche sur la syphilis *la sífilis esta de vuelta*
- élaboration d'un dépliant sur l'utilisation du préservatif féminin.

INTERVENTIONS, COLLOQUES, MISSIONS

Intervention lors de la formation des écoutants de SIS, « Particularité de la prévention chez les hispanophones résidant sur Paris, l'expérience d'Arcat ».

Communication orale lors des Assises sur la prévention des migrants, de la FNCLS à Toulouse (septembre 2003) « La prévention du VIH-sida chez les migrants hispanophones, l'expérience d'Arcat ».

Abstract retenu pour une présentation orale lors de la 8^e Conférence sur le VIH-sida en Amérique latine (Punta del Este, Uruguay).

Participation à une table ronde organisée par URACA, pour le 1^{er} décembre 2003.

Participation au groupe de travail de prévention auprès des migrants mis en place par la DASS de Paris et la DASS de Seine-Saint-Denis.

Mission à Santiago du Chili, dans le cadre de la Coopération franco-chilienne (CRIPS, *Ministerio de la salud de Chile*, MEA, *Embajada de Francia en Santiago de Chile*), mission portant sur différents thèmes :

- prévention secondaire
- prévention dans le cadre de la transmission verticale
- prévention auprès des migrants
- prévention auprès des travailleurs sexuels
- prévention auprès des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

Émission sur RFI, programme Amérique latine à l'occasion du 1^{er} décembre, sur les représentations et l'utilisation du préservatif masculin, ainsi que les modes de prévention du VIH-sida.

EN CONCLUSION

Nous avons observé en 2003 une très forte augmentation de la fréquentation du *consultorio* et l'émergence de nouvelles problématiques :

- augmentation importante du nombre de femmes, donc de nouvelles questions sont abordées comme la contraception, le suivi gynécologique... ;
- augmentation du nombre de personnes contaminées par la syphilis ;
- nouvelles questions liées à la loi sur l'immigration (LSI), cette dernière rendant plus difficile la situation des travailleurs du sexe, ce qui mène ces personnes à des prises de risque plus importantes.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• ALTAIR SEA (Service d'écoute et d'accompagnement) Paris• ALTAIR Nanterre• Les Amis du Bus des femmes• LE PASTT• Centre Françoise-Minkowska• CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit)• CMS (centres médicaux sociaux)• Ambassades et Consulsats d'Amérique latine• Médecins de ville de langue espagnole	<ul style="list-style-type: none">• CGL (Centre gay et lesbien)• Aides Arc-en-ciel• ISM (Inter Services Migrants)• Envol insertion• Centre du Moulin-Joly• Le CRIPS• SIS (Sida Info Service)• CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie)• America Latina al Dia (revue en langue espagnole)

SECTEUR MEDICAL ET THERAPEUTIQUE

ACTIONS VIH

Les actions VIH concernent :

- le répertoire de la recherche clinique
- le lobbying et la participation au TRT-5
- la collaboration au *Journal de la Démocratie sanitaire*
- la formation et le soutien aux patients

LE REPERTOIRE

Le premier *Répertoire des essais thérapeutiques* a été publié par Arcat en 1992 (dernière version papier en 1998) ; la mise en ligne des essais sur Internet a commencé en 1999 ; un 1^{er} prototype de version sur CD-Rom a été réalisé en 2003 et une nouvelle dénomination a été adoptée : *Répertoire de la recherche clinique, VIH, VHC, VHB*.

Début 2003, avec l'arrivée d'un nouveau chef de service, un sondage qualitatif auprès de nos interlocuteurs, médecins, chercheurs, agences, et industriels a permis de confirmer l'intérêt de tous et la nécessité du répertoire.

Dans le prolongement de la publication de plaidoyers dans deux grands journaux scientifiques au sujet des « Essais thérapeutiques », un dossier spécial mettant l'accent sur la nécessité éthique, scientifique et technique de répertoires centralisant les essais a été publié en décembre 2003 dans le *Journal de la Démocratie sanitaire*.

En juillet 2003, le recrutement d'un médecin vacataire pour la rédaction des fiches d'essais a permis d'améliorer la mise à jour des fiches essais. Cependant, l'une des difficultés majeures de cette action reste la mobilisation de médecins spécialistes qui sont, par ailleurs, très sollicités par leur mission hospitalière. Le renforcement de l'équipe de vacataires est donc l'une des priorités du secteur.

Un boîtier, format DVD, contenant l'index des essais et le CD-Rom a été élaboré. L'objectif de cet outil est de donner une meilleure visibilité aux travaux de la recherche clinique dans le secteur du VIH. La participation financière de trois grands laboratoires pour le projet d'édition du répertoire en CD-Rom est d'ores et déjà acquise. Une première maquette du CD-Rom du répertoire a été réalisée et distribuée auprès d'une dizaine de correspondants (responsables de recherche clinique de l'industrie, médecins investigateurs d'essais...) ; une première maquette papier du *Mémento du répertoire* a été montée.

Essais, cohortes et études présentés sur le site www.arcat-sante.org

	Fin 2002	Fin 2003
Nombre de fiches publiées sur le site	263	321
Nombre d'essais, cohortes* et études signalés	385	474

*Les cohortes et études VIH de même pour VHC et le VHB ont été ajoutés.

ACTUALISATION REGULIERE DES CONNAISSANCES, LOBBYING ET TRT-5

Participation aux congrès

L'objectif de cette action est d'assurer la mise à jour des connaissances et de rencontrer les acteurs de la recherche :

- Colloque BMS, 23 janvier, Paris.
- Journée Immunothérapie, TRT-5, 14 mars, Paris.
- Journées francophones VIH, 16-17 mars, Lyon.
- Symposium Abbott, 27 mars, Paris.
- Atelier Vie pratique (VIH), Envol insertion, 4 juin, Paris.
- Solidays, 5-6 juillet, Paris.
- Audition du directeur de l'ANRS en commission à l'Assemblée nationale, 8 avril, Paris.
- Conférence scientifique internationale, IAS, 13-16 juillet, Paris.
- Apple Expo, 17 septembre, Paris.
- Congrès FNCLS, 25-26 septembre, Toulouse.
- Journée Alternat'HIV, 16 octobre, Paris.
- Colloque « Éthique et essais cliniques », 14 novembre, Paris.

Le lobbying et la participation au groupe TRT5

L'objectif de cette action est d'assurer que les besoins des personnes sont bien pris en compte au cours du processus de recherche et de sa mise en œuvre sur le terrain :

- Révision des notices d'information et des formulaires de consentement éclairé avec le TRT-5 ; relecture de certains protocoles, notamment ceux soutenus par l'ANRS.
- Plaidoyer pour l'accès à de nouvelles molécules dans des délais prenant en compte l'urgence thérapeutique des patients en échec de traitement.
- Réunions d'informations avec l'ANRS, l'AFSSAPS, les industriels, sur les recherches en cours, les essais actuels ou à venir, l'avancement des procédures de mise à disposition des molécules antirétrovirales dans le cadre de l'AMM, de l'ATU nominative ou de cohorte, des essais compassionnels, relais des dysfonctionnements et des manques observés sur le terrain.
- Lobbying politique : lobbying parlementaire à l'occasion de la révision de la loi Huriet-Sérusclat de 1988 et participation au Collectif Europe et médicament à l'occasion de la révision de la politique européenne du médicament.

Arcat apporte au TRT-5 :

- une approche du terrain grâce à la file active du Point solidarité ;
- la diffusion des thématiques abordées en réunion au travers du JDs ;
- une analyse et une réactivité rédactionnelle (rédaction, relecture, diffusion des communiqués de presse, participation à la constitution des dossiers de lobbying) ;
- un meilleur suivi des essais, en lien avec la constitution des répertoires des essais thérapeutiques.

Le TRT-5 apporte à Arcat, pour l'action VIH :

- le contact avec les investigateurs des essais lors des réunions ANRS – TRT-5 ainsi qu'avec les industriels de la pharmacie ;
- une source d'information thérapeutique et sur la recherche améliorant la pertinence et la précision des articles présentés dans le JDs ;
- un contact avec des interlocuteurs européens : EMEA, EATG...

Projet d'un groupe de travail sur les essais thérapeutiques

Un travail de réflexion préalable pour la mise en œuvre d'un projet de création d'un groupe de travail sur les essais thérapeutiques (projet prévu en 2004) a été réalisé. Le groupe sera composé de patients, médecins, chercheurs et industriels. Son objectif sera d'identifier les besoins et les attentes des personnes vivant avec le VIH, de répertorier les freins : psychologiques, culturels, économiques, organisationnels, sociaux et légaux, qui limitent l'efficacité et la participation des personnes aux essais thérapeutiques en France.

JOURNAL DE LA DEMOCRATIE SANITAIRE (JDS)

Participation et collaboration régulière avec l'équipe du journal à la préparation des articles médicaux.

Recueil et montage de dossiers thématiques : effets secondaires des traitements (exemple : diarrhées), ou stratégies de traitement (exemple : les « trinuques »).

Réalisation d'un dossier spécial sur la nécessité éthique, scientifique et technique de répertoires centralisant les essais (publication en décembre 2003).

SOUTIEN AUX PATIENTS

L'objectif de cette action est d'accompagner les patients dans leurs démarches pour obtenir les meilleurs traitements.

Interventions régulières au sein des ateliers *Vie pratique* de la structure Envol Insertion (préparation à l'insertion professionnelle de personnes touchées par une pathologie à pronostic incertain).

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS)• Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS)• Direction générale de la santé, Département VIH• Ensemble contre le sida• Envol Insertion• Pitié Salpêtrière	<ul style="list-style-type: none">• Abbott• Bristol-Myers Squibb Pharma France• Boehringer Ingelheim• Merck Sharp et Dohme Chibret• GlaxoSmithKline• Produits Roche• Schering-Plough• Chiron• Gilead

ACTION VHC

En 2003, les actions VHC se sont organisées autour de :

- La réalisation d'*Hépatites Actualités* au sein du *Journal de la Démocratie sanitaire* (mensuel). Dans chaque numéro des informations et des réflexions provenant de spécialistes des hépatites virales (hépatologues, personnalités politiques et du milieu associatif...) sont proposés aux lecteurs (9 numéros en 2003 dont un numéro spécial sur la conférence de consensus VHB).
- La conception et l'organisation d'une formation sur l'hépatite C : approche médicale, prévention et *counselling* (4 sessions de 3 jours pour 45 participants).
- La mise en place d'une permanence d'accueil et d'information sur les hépatites ouverte aux personnes touchées, à leur entourage et aux personnels les accompagnant. Elle est constituée d'entretiens individuels de 45 minutes (sur rendez-vous). Cette action a démarré très lentement puis a dû être interrompue suite au départ du chargé de mission des actions hépatites.
- La contribution à l'alimentation du répertoire de la recherche clinique avec les essais VHB et VHC.

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS

CHV – Collectif des hépatites virales (10 réunions par an).

Réunions CHV – ANRS sur les protocoles hépatites.

Réunions CHV – laboratoires (Chiesi – interferon consensus, Istaac – murabutide, BMS – entécavir).

Journée Immunothérapie, TRT-5, 14 mars, Paris.

Conférence de consensus sur la vaccination anti-VHB, 10 et 11 septembre.

8^e GEMHEP, Groupement d'études moléculaires sur les hépatites, 20 juin.

Lancement du pôle « hépatite C et cancer », 5 juin.

Génétique et mode de vie, Roche, 27 mai.

Formation Schering à l'écoute et *counselling* (programme Avance).

REPRESENTATIONS

CHV – Collectif des hépatites virales.

Comité stratégique de la Direction générale de la santé (DGS).

Comité des antirétroviraux de la DGS.

Comité d'organisation TRT-5.

Collectif Europe et Médicament.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS)• Collectif des hépatites virales (CHV)• Collectif Europe et Médicament	<ul style="list-style-type: none">• Direction générale de la santé• TRT-5

PREVENTION EN ENTREPRISES

Le secteur « Actions en entreprises » ne cesse depuis sa création en 1995 d'étendre son activité et d'élargir ses champs de compétence. Initialement parisien, il tend à devenir national, grâce à l'attrait de ses outils de prévention, et vise à s'adapter aux problématiques de terrain en développant des campagnes sur la non-discrimination au travail.

Il s'efforce d'accompagner les professionnels sanitaires et sociaux au plus près de leur préoccupation, de sensibiliser les salariés sur le VIH-sida et la solidarité en entreprise, et de peser sur de nouveaux enjeux politiques.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS SANITAIRES ET SOCIAUX

Forum entreprise

Depuis plus de 7 ans, Arcat réunit les professionnels sanitaires et sociaux de ses principales entreprises partenaires chaque semestre, afin de croiser expériences et témoignages, de réactualiser les connaissances (thèmes développés en 2003 : La vaccinothérapie – Femme et VIH) et de promouvoir de nouvelles actions. Le premier forum de l'année s'est déroulé dans les locaux de Renault à Boulogne en juin, et le second à Arcat en novembre.

Ces deux rencontres ont rassemblé : 7 médecins, 33 infirmières, 10 assistantes sociales, 9 collègues d'Arcat et 4 autres (membre de CE, secrétaire médicale...).

BIP

Le *Bulletin d'Information pour les Professionnels sanitaires et sociaux de l'entreprise (BIP)* existe depuis 1997 et est publié à 3 000 exemplaires. Il est diffusé, soit par courrier personnalisé, soit lors de colloques et salons professionnels :

- journées nationales du Groupement des infirmier(e)s du travail à Clermont-Ferrand les 25 et 26 septembre 2003 ;
- salon des Comités d'entreprise, à Paris, les 16 17 et 18 septembre ;
- Forum Européen Emploi & Handicap de l'Agefiph, à Paris, les 2 et 3 octobre.

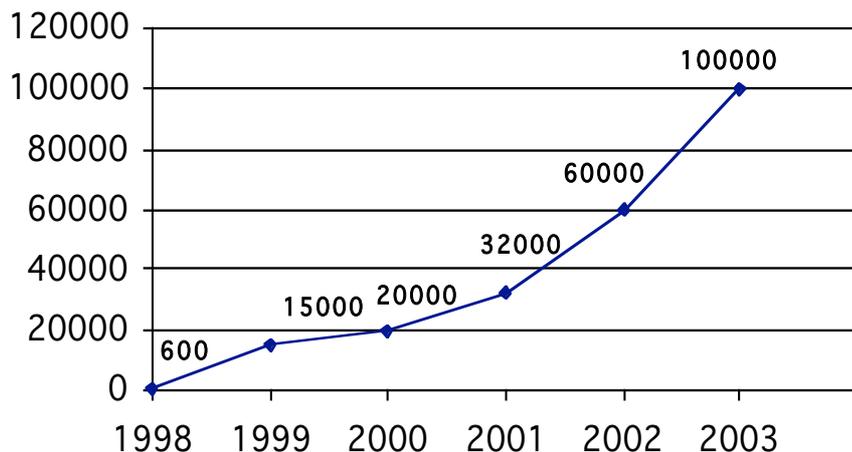
Le *BIP* a pour vocation d'informer les médecins du travail, infirmières, assistantes sociales, DRH, membres de CHSCT et de CE sur la problématique du VIH-sida en entreprise, et s'ouvre de plus en plus sur d'autres thématiques (handicap, développement durable...). Outre une réactualisation des connaissances, ce document couleur offre un espace permanent de dialogue et d'échanges, il est le lien entre l'association et les acteurs de terrain. Initialement semestriel, le *BIP* est depuis le 1^{er} janvier 2003 un bulletin trimestriel.

SENSIBILISER LES SALARIES

Opération sets de table

Arcat a reconduit pour la sixième année consécutive son action « restaurants d'entreprises, partenaires prévention » le 1^{er} décembre dernier. Grâce à la collaboration du dessinateur Jean Plantu et au soutien de la Fondation Lévi-Strauss, nous avons imprimé 100 000 sets de table. Ces sets ont été diffusés un peu partout en France : Bordeaux, Caen, Lille, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Roubaix, Rouen, Strasbourg, Tours...

Nombre de sets de table imprimés par année



Cette manifestation devrait connaître un développement croissant du fait de son élargissement à la province et du fait que les entreprises qui acceptent le projet le reconduisent chaque année. Gratuit, original et ludique, le set de table présente l'avantage de sensibiliser un maximum de salariés à la problématique du VIH-sida en un temps donné. Il est devenu sans conteste l'action phare du secteur « actions en entreprise », apprécié tant par les professionnels sanitaires et sociaux que par les employés.

« Ensemble, cultivons notre solidarité »

La prévention du sida ne peut être dissociée aujourd'hui de la lutte contre les discriminations en général, et de la stigmatisation des personnes séropositives en particulier. C'est en partant de cette problématique que l'association a lancé sa nouvelle campagne de sensibilisation en entreprise le 1^{er} décembre dernier : « Ensemble, cultivons notre solidarité ». Aux 1 000 nouvelles affiches et 10 000 cartes postales imprimées qui ont été diffusées à nos entreprises partenaires à cette occasion, Arcat a proposé aux salariés d'acquiescer un sachet de graines de capucines à planter au printemps. Cette originale invitation à « cultiver » nos valeurs communes a reçu un accueil très favorable partout où elle a été initiée. L'association envisage une extension de cette campagne en 2004 avec l'élaboration d'un nouveau support sur la même thématique.

Région PACA

Depuis septembre 2002, Arcat tente de développer ses actions de prévention en entreprise sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une reconduction de l'opération « restaurant d'entreprise, partenaires prévention » avec les partenaires Eurest locaux a eu lieu dans plusieurs entreprises de la région. En outre, pour la deuxième année consécutive, le responsable du secteur a passé la journée du 1^{er} décembre au Conseil général des Bouches-du-Rhône à Marseille qui participait à l'action « restaurant d'entreprise, partenaires préventions ».

PESER SUR DES ENJEUX POLITIQUES

Groupes de travail

Le secteur actions en entreprise a participé activement à deux groupes de travail initiés respectivement en janvier et avril 2003. Le premier, à l'initiative d'Act Up-Paris, propose de réfléchir, et peut-être, à terme, de modifier le statut de médecin du travail en France. Il réunit d'autres associations de lutte contre le sida, des représentants syndicaux ainsi que des médecins du travail.

Le second a pour vocation de soutenir l'instauration d'une autorité indépendante universelle de lutte contre les discriminations en France. Arcat a rejoint dès l'origine le collectif qui rassemble aujourd'hui de nombreuses associations et organisations dans le domaine du handicap, de la maladie, des discriminations raciales, des droits de l'Homme, du travail, des droits des femmes, du droit à l'orientation et à l'identité sexuelle. À terme, le collectif entend bien faire des propositions concrètes au gouvernement.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• Arpège• Avenance• Axa Atout cœur• Biotop Éditions• CMCAS des services centraux EDF-GDF• Direction générale de la santé	<ul style="list-style-type: none">• Eurest• Fondation Lévi-Strauss• Resonances & compagnie• Sodexho• Sogeres• Sohreval

INFORMATION – EVENEMENTIEL

LES EDITIONS

Le secteur édition apporte un soutien rédactionnel, technique ou logistique à différents programmes d'édition de l'association. Au cours de l'année 2003, en dehors du *Journal de la Démocratie sanitaire*, Arcat a publié :

Documents généraux

- des dépliants de présentation de l'association
- 200 rapports d'activité 2002

Secteur entreprises

- 4 x 3 000 numéros de *BIP*
- 100 000 sets de table
- 5 000 kits mini-cartes + graines
- 1 000 cartes doubles *Ensemble cultivons notre solidarité.*
- 10 000 cartes postales *Ensemble cultivons notre solidarité*
- 1 000 affiches *Ensemble cultivons notre solidarité*

Secteur prévention étudiants

- 135 000 serviettes en papier, *Le sida c'est pas du virtuel*

Secteur prévention sinophones

- 300 rapports sociologiques *Les Chinois d'Île-de-France et l'infection à VIH*
- 9 x 1 000 fiches sociales bilingues mandarin-français
- 4 100 dépliants sur le VIH-sida en mandarin-français
- 1 000 dépliants sur les IST en mandarin-français
- 300 affiches pour le 1^{er} décembre en mandarin-français
- 4 000 calendriers 2004 en mandarin-français

Secteur prévention hispanophones

- 9 x 1 000 fiches sociales en espagnol
- 5 000 dépliants de prévention sur le VIH en espagnol, grand public

- 10 000 dépliants de prévention en espagnol pour les personnes en situation de prostitution
- 10 000 cartes d'information sur la syphilis en espagnol
- 300 affiches *Ponte el salvavidas*

Secteur hépatite C

- 4 x 5 000 dépliants d'information sur l'hépatite C en arabe, espagnol, mandarin et portugais

Secteur communication – événementiel

- 250 affiches pour la braderie *Art de vivre et créativité*
- 5 000 flyers pour la braderie *Art de vivre et créativité*
- 1 000 affiches pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée*
- 10 000 cartes postales pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée*
- 25 000 flyers pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée*
- des flyers *Soyez les premiers informés*

Par ailleurs, deux brochures sont en cours de réalisation fin 2003 :

- *100 questions sur le VIH-sida*
- une brochure de prévention pour les étudiants.

Enfin, nous avons collaboré à la mise à jour, pour la France, de l'*European Aids Directory*, répertoire européen des structures participant à la lutte contre le sida.

DOCUMENTS GENERAUX

Rapport d'activité 2002

Édition 2003, 200 exemplaires, mai 2003, 21 x 29,7 cm. La reproduction et le brochage du rapport d'activité ont été offerts par Axa Atout Cœur.

Dépliant Arcat

Édition 2003, 5 000 exemplaires, mai 2003, dépliant en trois volets, 9,9 x 21 cm.

SECTEUR ENTREPRISES

Bulletin trimestriel *BIP*

Bulletin d'information pour les professionnels sanitaires et sociaux de l'entreprise. Trimestriel.

- N° 11, 3 000 exemplaires, 21 x 29,7 cm, réalisé avec le soutien financier de CMCAS EDF-GDF
- N° 12, 3 000 exemplaires, 21 x 29,7 cm, réalisé avec le soutien financier de CMCAS EDF-GDF
- N° 13, 3 000 exemplaires, 21 x 29,7 cm, réalisé avec le soutien financier de CMCAS EDF-GDF
- N° 14, 3 000 exemplaires, 21 x 29,7 cm, réalisé avec le soutien financier de CMCAS EDF-GDF

Set de table

6^e édition, 100 000 exemplaires, novembre 2003, 29,7 x 42 cm, illustré par Plantu, réalisé avec le soutien financier de Lévi-Strauss. Set de table diffusé dans les restaurants d'entreprises dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre.

Kit, mini-cartes + graines Ensemble cultivons notre solidarité

1^{re} édition, 5 000 exemplaires, novembre 2003, 5,5 x 8,5 cm, réalisé avec le soutien financier d'Axa Atout Cœur. Kit diffusé dans le cadre d'une campagne sur la solidarité *Ensemble cultivons notre solidarité*.

Carte double *Ensemble cultivons notre solidarité*

1^{re} édition, 1 000 exemplaires, novembre 2003, 12 x 17,5 cm, réalisée avec le soutien financier d'Axa Atout Cœur. Kit diffusé dans le cadre d'une campagne sur la solidarité *Ensemble cultivons notre solidarité*.

Carte postale *Ensemble cultivons notre solidarité*

1^{re} édition, 10 000 exemplaires, novembre 2003, 10,5 x 15 cm, réalisée avec le soutien financier d'Axa Atout Cœur. Carte diffusée dans le cadre de la campagne *Ensemble cultivons notre solidarité*.

Affiche *Ensemble cultivons notre solidarité*

1^{re} édition, 1 000 exemplaires, novembre 2003, 40 x 60 cm, réalisée avec le soutien financier d'Axa Atout Cœur. Kit diffusé dans le cadre d'une campagne sur la solidarité *Ensemble cultivons notre solidarité*.

SECTEUR PREVENTION ETUDIANTS

Serviette en papier *Le sida c'est pas du virtuel*

1^{re} édition, 135 000 exemplaires, novembre 2003, 14,8 x 12,2 cm, réalisée avec le soutien financier de la DASS de Paris. Serviette diffusée lors d'une campagne d'information dans les restaurants universitaires parisiens dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre.

SECTEUR PREVENTION SINOPHONES

Rapport sociologique *Les Chinois d'Île-de-France et l'infection à VIH - Savoirs, vulnérabilités, risques et soins*

1^{re} édition, 300 exemplaires, décembre 2003, 21 x 29,7 cm, 48 p. Enquête réalisée avec le soutien financier de la CRAMIF.

Neuf fiches sociales

Mandarin-français, 1^{re} édition, 9 x 1 000 exemplaires, avril 2003, 14,8 x 21 cm. Réalisées avec le soutien financier de la CRAMIF :

- L'aide médicale d'État
- La couverture maladie universelle de base (CMU)
- La CMU complémentaire
- La prise en charge à 100 %
- Les indemnités journalières en cas de maladie
- La pension d'invalidité
- L'allocation adulte handicapé (AAH)
- L'ouverture des droits et la carte Vitale
- Les ayants droit.

Dépliant *Mieux connaître l'infection par le VIH-sida*

Mandarin-français, 3^e édition, 4 100 exemplaires, décembre 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets + un feuillet volant. Réalisé avec le soutien financier de la DASS de Paris et de la DRASSIF.

Dépliant *J'ai des problèmes gênants. Comment et à qui en parler ?*

Mandarin-français, 1^{re} édition, 1 000 exemplaires, avril 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets + un feuillet volant. Réalisé avec le soutien financier de la CRAMIF.

Affiche 1^{er} décembre

Mandarin-français, 6^e édition, 300 exemplaires, novembre 2003, 29,7 x 42 cm.

Calendrier 2004

Mandarin-français, 3^e édition, 4 000 exemplaires, novembre 2003, 40 x 60 cm. Réalisé avec le soutien financier de la DASS de Paris.

SECTEUR PREVENTION HISPANOPHONES

Neuf fiches sociales

Espagnol, 1^{re} édition, 9 x 1 000 exemplaires, avril 2003, 14,8 x 21 cm. Réalisées avec le soutien financier de la CRAMIF :

- L'aide médicale État
- La couverture maladie universelle de base (CMU)
- La CMU complémentaire
- La prise en charge à 100 %
- Les indemnités journalières en cas de maladie
- La pension d'invalidité
- L'allocation adulte handicapé (AAH)
- L'ouverture des droits et la carte Vitale
- Les ayants droit.

Dépliant *El VIH-sida*

Espagnol, 2^e édition, 5 000 exemplaires, décembre 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets + un feuillet volant. Réalisé avec le soutien financier de la DASS de Paris. Dépliant de prévention sur le VIH, grand public.

Dépliant *El VIH-sida - más información para un trabajo más seguro.*

Espagnol, 2^e édition, 10 000 exemplaires, décembre 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets + un feuillet volant. Réalisé avec le soutien financier de la CRAMIF. Dépliant de prévention pour les personnes en situation de prostitution.

Carte *La sífilis esta de vuelta*

Espagnol, 1^{re} édition, 10 000 exemplaires, décembre 2003, 7 x 12 cm. Réalisée avec le soutien financier de la CRAMIF. Carte d'information sur la syphilis.

Affiche *Ponte el salvavidas*

Espagnol, 2^e édition, 300 exemplaires, décembre 2003.

SECTEUR HEPATITE C

Dépliants Hépatite C

Dépliant d'information sur l'hépatite C en quatre versions différentes : arabe, espagnol, mandarin et portugais :

- Arabe, 1^{re} édition, 5 000 exemplaires, mai 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets. Réalisé avec le soutien financier de la DASS et de la Drassif.
- Espagnol, 1^{re} édition, 5 000 exemplaires, mai 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets. Réalisé avec le soutien financier de la DASS et de la Drassif.
- Mandarin, 1^{re} édition, 5 000 exemplaires, mai 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets. Réalisé avec le soutien financier de la DASS et de la Drassif.
- Portugais, 1^{re} édition, 5 000 exemplaires, mai 2003, 9,9 x 21 cm en trois volets. Réalisé avec le soutien financier de la DASS et de la Drassif.

SECTEUR COMMUNICATION - EVENEMENTIEL

Affiche *Vente de solidarité au profit d'Arcat*

4^e édition, 250 exemplaires, avril 2003, 29,7 x 42 cm. Affiches pour la braderie *Art de vivre et créativité*.

Flyers Art de vivre et créativité

4^e édition, 5 000 exemplaires, avril 2003, 9,9 x 21 cm. Flyers pour la braderie *Art de vivre et créativité*.

Affiche Dix ans de mode solidaire et engagée

10^e édition, 1 000 exemplaires, octobre 2003, 40 x 60 cm. Affiches pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée* réalisées en partenariat avec e-m@le magazine, Cart'Com et Axa Atout Cœur.

Carte postale Dix ans de mode solidaire et engagée

1^{re} édition, 10 000 exemplaires, octobre 2003, 10,5 x 15 cm. Cartes postales pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée*, réalisées en partenariat avec e.m@le magazine, Cart'Com et Axa Atout Cœur.

Flyers Dix ans de mode solidaire et engagée

10^e édition, 25 000 exemplaires, octobre 2003, 9,9 x 21 cm. Flyers pour la braderie *Dix ans de mode solidaire et engagée* réalisés en partenariat avec e-m@le magazine, Cart'Com et Axa Atout Cœur.

Flyers Soyez les premiers informés

1^{re} édition, octobre 2003, 10,5 x 15 cm. Flyers réalisés pour les braderies d'Arcat.

BROCHURES EN COURS DE REALISATION FIN 2003

100 questions sur le VIH-sida

Brochure initialement appelée *La séropositivité au VIH*, destinée aux personnes découvrant leur séropositivité. Cette publication, réalisée en partenariat avec Sida Info Service et subventionnée par la Direction générale de la santé, doit être éditée, début 2004 par la DGS.

Brochure étudiants

Brochure de prévention, 16 p., destinée aux étudiants, à paraître en 2004.

NAM

European Aids Directory 2003

Cette année encore, l'association a travaillé à la mise à jour, pour la France, du répertoire européen des structures participant à la lutte contre le sida publié par NAM Publications (Londres) en septembre 2003. Cet annuaire présente chaque organisme en donnant ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques ainsi que ses objectifs et le nom de personnes contacts.

PARTENAIRES	
<ul style="list-style-type: none">• Axa Atout Cœur• Carte com• CMCAS EDF-GDF• Cramif• DASS de Paris• Direction générale de la santé	<ul style="list-style-type: none">• DRASSIF• e-m@le• Lévi-Strauss• NAM Publications• PresseCode• Sida Info Service

LE JOURNAL DE LA DEMOCRATIE SANITAIRE

L'année 2003 a été marquée par la réintégration du *Journal de la Démocratie sanitaire* au sein d'Arcat et du Groupe SOS, après plusieurs années d'externalisation. Cet événement fait suite à la création de Presscode, la société de presse du Groupe SOS chargée de la rédaction, de la réalisation, de l'impression, du routage et de la gestion des abonnements de ses publications.

Presscode est composée d'une équipe de professionnels – un directeur des rédactions et gérant, un maquettiste, une secrétaire de rédaction et une personne chargée des abonnements – qui assurent la réalisation des publications récurrentes (dont *Le Journal de la Démocratie sanitaire* et le *Bip*), comme des éditions ponctuelles (dépliants de présentation des structures, dépliants et brochures de prévention, supports de communication événementielle...).

Suite à ces changements, le *Journal de la Démocratie sanitaire* s'est doté d'une nouvelle organisation. L'objectif principal a été d'instaurer un fonctionnement participatif, où tous les intervenants du journal – directeur de la rédaction - rédacteurs, coordinatrice, secrétaire de rédaction, direction d'Arcat –, ainsi que les salariés d'Arcat et du Groupe qui le souhaitent, contribuent à l'élaboration du sommaire de chaque

numéro en proposant des sujets d'articles. Dans cette optique, un comité de rédaction mensuel a été mis en place, ainsi que des outils (plannings, conducteur) pour assurer le suivi du journal.

En septembre, l'équipe rédactionnelle du journal a été étoffée grâce au recrutement de cinq pigistes généralistes ou spécialisés dans le domaine médical.

Le Journal de la Démocratie sanitaire a également évolué graphiquement, suite à un appel d'offre lancé fin 2002 auprès de cinq agences de création. La nouvelle maquette, moderne, aérée et variée, véhicule une image à la fois dynamique et sérieuse du journal.

LE CONTENU

Pour accompagner l'évolution graphique, une refonte du rubricage a été réalisée, dans le but de clarifier les grandes thématiques abordées : actualité du secteur sanitaire et social (Panorama et Actualité), actualité médicale ou thèmes médicaux en général (Médical), un sujet de fond (Dossier) ; démocratie sanitaire, éthique (Politique) ; aspects sociaux de la maladie, accès aux soins, qualité de vie, épidémiologie et actions de prévention (Terrain) ; présentation d'associations (Vie associative) ; coopération Nord-Sud et actualité internationale du VIH-sida (Monde) ; dernières parutions (Lu/Vu). L'intitulé des rubriques reste identique d'un numéro à l'autre.

La publication d'un dossier dans chaque numéro a été systématisée. Sur quatre à douze pages, un sujet de fond transversal est traité de la manière la plus complète possible, en apportant différents éclairages. Le sujet est choisi pour son actualité (Rapport annuel de l'Onusida, Etats généraux de solidarité sida...), pour son caractère incontournable dans une réflexion sur le VIH-sida et la démocratie sanitaire (le bareback, la prostitution, les soins palliatifs, la transparence des essais thérapeutiques, la Mutualité française...), ou encore dans une perspective globale d'information sur un sujet précis (le VIH-sida en Guyane).

De janvier à décembre 2003, dix numéros (152 à 161) du *Journal de la Démocratie sanitaire*, ainsi que neuf numéros d'*Hépatites Actualité*, sont parus et ont été diffusés à l'ensemble des abonnés. Parmi eux, deux numéros spéciaux ont été réalisés, sous forme de cahiers de 16 pages sur la conférence de l'*International Aids Society (IAS)* de juillet et sur la fiabilité des essais thérapeutiques publiés. Le texte de la conférence de consensus sur la vaccination contre le virus de l'hépatite B a également été publié en supplément au n° 159-160 d'octobre-novembre.

LA DIFFUSION

Pour chaque numéro, 1 400 exemplaires sont diffusés par la Poste à 1 100 abonnés, dont 40 à 45 % sont des abonnés payants.

Le taux de réabonnement moyen annuel est d'environ 50 %. Au total, 120 nouveaux abonnements ont été enregistrés en 2003, dont 10 ont été pris par Internet.

La répartition globale des abonnés courants (abonnements payants) par secteur professionnel montre qu'à eux seuls, les institutions et professionnels de santé représentent la moitié des abonnés courants. Viennent ensuite les particuliers, les associations et les laboratoires. Parmi les professionnels de santé, 3 % sont des médecins libéraux, le reste étant constitué des centres hospitaliers ; la catégorie « éducation » regroupe notamment les IFSI, les centres de formation paramédicale, les universités...

Les abonnés gratuits se répartissent pour une grande majorité entre :

- organismes de santé : DDASS, DRASS, DGS, CRIPS, OMS ;
- organismes sociaux : COTOREP, organismes affiliés à la Sécurité sociale ;
- institutions d'État : quelques préfectures, ministères, etc. ;
- hôpitaux : CHR, CHU et hôpitaux de Paris ;
- autres : associations, centres de recherche, médias.

Le *Journal de la Démocratie sanitaire* est une revue urbaine, principalement lue en région parisienne. Quelques régions comme le Nord ou Rhône-Alpes sont encore sous représentées. La diffusion dans les DOM-TOM est en légère croissance, celle à l'étranger est en stagnation. La catégorie « étranger » est européenne à 70 % (principalement : Suisse, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne). Il est toutefois intéressant de noter la création de deux abonnements spontanés aux États-Unis.

LE SITE INTERNET

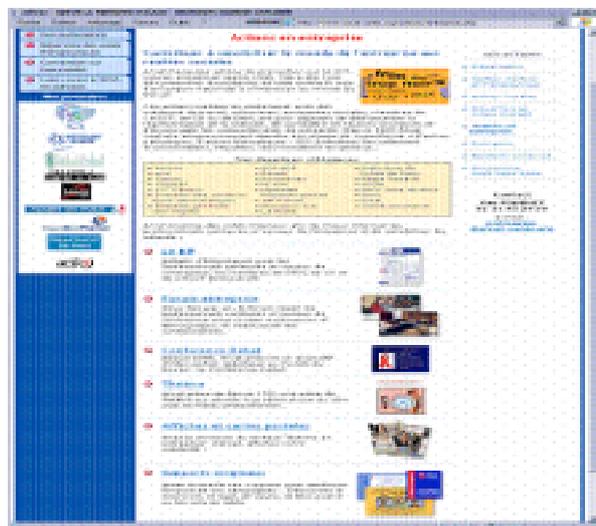
Depuis plus d'un an, ce site était reconnu pour la richesse de ses contenus : brochures, articles du *Journal de la Démocratie sanitaire*, répertoire des essais thérapeutiques... L'essentiel du travail en 2003 a consisté à poursuivre son enrichissement tout en assurant une homogénéisation des contenus. La structure a été repensée pour mettre au premier plan les contenus les plus attrayants : dernière édition du *Journal de la Démocratie sanitaire* et du *BIP*, nouvelles brochures, nouvelles rubriques...

DES PAGES DE PRESENTATION PLUS ATTRACTIVES

Un travail a été entrepris pour rénover les pages de chaque secteur et leur donner une meilleure visibilité. Le secteur prévention en entreprises s'est enrichi de nombreuses pages de présentation, décrivant en images l'ensemble des actions mises en œuvre. Des formulaires électroniques facilitent la communication avec le secteur édition en permettant aux visiteurs de commander directement les brochures ou de s'abonner aux publications de l'association.

UNE BASE DE DONNEES POUR FACILITER LA CONSULTATION DES ESSAIS

Le répertoire des essais thérapeutiques a été amélioré par l'installation d'une nouvelle base de données, qui accélère les mises à jour depuis la base du secteur médical et thérapeutique, et qui a permis la mise en place d'un moteur de recherche par mots-clés et par catégories d'essais.



L'ÉVÈNEMENTIEL AU CŒUR DU SITE

Enfin, la communication événementielle a pris une importance croissante sur le site, relayant les campagnes de communication entreprises pour la 10^e braderie ainsi que pour la journée du 1^{er} décembre. Chaque événement, annoncé avec emphase sur la page d'accueil, a fait l'objet d'une page de présentation associant présentation de l'action, contenus visuels et renseignements pratiques. Enrichies au fil des jours précédant l'évènement, ces pages ont ensuite accueilli le compte-rendu des opérations. L'envoi de communiqués de presse à une longue liste de partenaires a permis une grande visibilité des actions sur les sites Web associatifs ou médico-sociaux, mais également sur des sites dédiés à la communauté gaie et lesbienne ou aux sorties et autres salons.

DEUX FOIS PLUS DE VISITEURS

Le référencement du site a fait l'objet d'un effort important tout au long de l'année 2003. Des dizaines de responsables de sites ont été contactés et ont accepté d'insérer un lien vers le site Arcat sur leurs pages. Cet effort s'est traduit par un gain important de visiteurs entre décembre 2002 et décembre 2003. Entre ces deux dates, le nombre mensuel de visiteurs est passé de 2 000 à 5 000 – soit de 80 à 170 visiteurs quotidiens en moyenne, avec une pointe à 371 visites la veille de l'ouverture de la braderie ; le nombre de pages consultées est passé de 8 000 à 19 000.

La popularité du site ne se limite plus aux seuls sites consacrés à la lutte contre le VIH-sida : le moteur de recherche Google – le plus utilisé au monde – représente 37 % des sites de provenance des visiteurs fin 2003, contre 10 % fin 2002. L'audience du site d'Arcat s'élargit ainsi au grand public.

ÉVENEMENTIEL

Dans l'objectif d'être mieux connue et reconnue du grand public et de collecter une partie des fonds nécessaires à la prise en charge des personnes atteintes de pathologies graves telles que le VIH, le VHC ou la tuberculose, Arcat a mis en place dès le milieu des années 1990 de nombreux événements dont deux braderies de solidarité reconduites cette année encore avec succès en avril et en novembre.

En outre, Arcat s'implique dans des manifestations très médiatisées comme la *Lesbian & gay pride* ou les *Solidays* qui sont l'occasion d'aller à la rencontre du grand public pour l'informer et le sensibiliser aux problématiques liées au VIH-sida et aux pathologies associées.

Le secteur Événementiel a organisé les 12 et 13 avril 2003 sa 4^e vente de solidarité « Art de vivre et créativité » sur le thème de la décoration et de l'univers de la maison. La vente a mobilisé une centaine de donateurs dont Bô, Bain-Plus, Création Mathias, Mariage Frères, N.Villaret, Tsé & Tsé, Xo ... et a permis de récolter près de 20 000 € qui ont été reversés intégralement au Point solidarité de l'association pour financer ses programmes d'accompagnement des personnes malades.

ORGANISATION DES PORTES OUVERTES D'ARCAT

À l'occasion des « Rencontres avec le Groupe SOS » Arcat a ouvert ses portes au public et à ses partenaires. Ces « Portes ouvertes », organisées le 3 juin 2003, ont permis de renforcer des partenariats déjà existants, d'échanger et de débattre autour de problématiques de l'association et de la lutte contre le sida en général.

L'accueil a été transformé en un lieu particulièrement coloré et festif et une quarantaine de visiteurs ont pu découvrir les différents secteurs de l'association présentés sur des panneaux. La journée a été ponctuée par deux interventions, l'une sur les dernières avancées thérapeutiques concernant le VIH-sida, animée par le chargé de mission des actions VIH, et, l'autre, sur l'accès aux droits pour les populations migrantes animée par l'assistant juridique de l'association.

PARTICIPATION A LA LESBIAN & GAY PRIDE

Arcat s'est à nouveau associée à la Marche des fiertés lesbiennes, gaies, bi et trans le samedi 28 juin 2003. Le secteur Événementiel et le secteur Prévention en Entreprise, soutenus par des bénévoles, ont conçu des costumes de « danseuses classiques » et ont décoré un char pour cette manifestation.

La participation à cet événement, largement médiatisé, a permis à l'association de revendiquer avec conviction et dynamisme, le refus de toutes les discriminations, et de diffuser largement des messages de prévention et de nombreux préservatifs. À cette occasion, deux salariés d'Arcat ont été interviewés par M6 pour une séquence diffusée le soir même.

PARTICIPATION AU FESTIVAL DES SOLIDAYS

Au sein du village associatif des Solidays (5 et 6 juillet 2003), l'ANBEP et ENDA, deux associations sénégalaises jumelées à Arcat, et les autres associations du Groupe SOS, ont animé des stands d'information et de sensibilisation en mettant en lumière la diversité de leurs activités.

Le secteur Prévention en milieu étudiant et en milieu festif gai et le secteur Événementiel ont tenu une permanence de nuit au camping de l'hippodrome. Ce qui a permis aux salariés d'Arcat d'aborder avec les jeunes festivaliers, dans la convivialité, diverses problématiques liées au VIH, et de diffuser de nombreux outils de prévention (brochures, préservatifs...).

PARTICIPATION A LA COURSE PARIS-VERSAILLES

Arcat a tenu un stand de présentation de l'association pour sensibiliser les sportifs participant à la course Paris-Versailles (27, 28 et 29 septembre 2003), à la lutte contre le sida.

36 élèves de BTS (Lycée Marie-Curie à Versailles), membres de l'organisation de la course, ont apporté leur soutien pour vendre au profit de l'association, des rubans rouges et divers outils de sensibilisation (tapis de souris, post-it, cartes postales du secteurs prévention en entreprise) durant la remise des dossards. Près de 4 000 € ont ainsi été récoltés, soit 1 000 € de plus qu'en 2002.

1 0^e BRADERIE MODE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE

C'est à l'Espace voltaire (Paris X^e) qu'a eu lieu le dixième anniversaire de la braderie mode d'Arcat les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2003. Cette 10^e édition a permis de récolter plus de 190 000 € qui ont été intégralement reversés au Point solidarité pour financer les programmes d'accompagnement des personnes démunies suivies par l'équipe d'Arcat (l'accueil et l'orientation, l'aide à l'accès aux droits et aux soins, l'accompagnement et la médiation, l'écoute et le soutien psychologique, la prévention, l'aide au logement et à la vie quotidienne, l'aide à l'insertion sociale et professionnelle).

Près de 130 donateurs se sont mobilisés pour cette dixième édition. Parmi eux, 30 à 40 % sont des fidèles depuis le début : YSL, Agnès B, Adeline André, Akris, Arthus Bertrand, Cacharel, Dries Van Noten, Givenchy, Huit, Barbara, Irié, Paul & Joe, Sonia Rykiel, The Body-shop, Kenzo, Christian Dior, Chanel, Jean-Paul Gaultier, Paco Rabanne, Yohji Yamamoto, Barbara Bui, Roucou, Un après-midi de chien, Jean-Charles de Castelbajac... et, pour la décoration, Bains-Plus, Bô, Bodum, Casa Lopez, Mathias, Guy Degrenne, Tsé & Tsé, Mariage Frères...

Le nombre de nouveaux donateurs augmente chaque année. Ils étaient une vingtaine cette année à rejoindre l'aventure solidaire des braderies dont Anha, Lollipops, Antik Batik, Fifi Chachnil, Xuly-Bêt, John Galliano, Abaco, Dim...

Un partenariat privilégié a été mis en place avec l'association Unis Cité. Une équipe de jeunes volontaires citoyens a ainsi collaboré à la préparation de la braderie et a participé aux trois journées de vente. De nouveaux partenaires ont permis un maximum de visibilité et donc de visiteurs sur cette opération comme le magazine *Zurban*, *Radio FG*, le réseau de distribution Cart Com', e-m@le magazine ainsi qu'Axa Atout Cœur.

La braderie d'Arcat a remporté cette année encore un vif succès, attirant près de 8 000 visiteurs et a été largement couverte par les médias : télévision (le 20 h de TF1), presse écrite (*Libération*, *Zurban*, *Télérama*, *Le Nouvel Observateur*, *Cosmopolitan...*), radios (*FG*, *RFI*, *Le Mouv'...*).

La braderie fut aussi l'occasion d'aller à la rencontre du grand public et de le sensibiliser à la lutte que mène Arcat, depuis bientôt 20 ans, contre l'exclusion et la discrimination dont sont encore victimes les personnes malades.

COMMUNIQUES DE PRESSE

En 2003, l'activité de relations presse s'est essentiellement concentrée sur les trois événements annuels majeurs de l'association : les deux braderies et les actions mises en place à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Elles ont été particulièrement développées pour la braderie mode de novembre 2003, afin d'accompagner le travail de redynamisation de l'image de cet événement qui marquait là sa 10^e édition.

DEPISTAGE OBLIGATOIRE DES VIOLEURS

Paris, le 28 janvier 2003 : communiqué de presse de Arcat/CNS/Unals

Un amendement inadapté à la défense des victimes

L'amendement 82 inscrit dans la loi de sécurité intérieure visant à rendre le test de dépistage obligatoire pour les auteurs de crimes et délits sexuels a été adopté par les députés.

La défense des droits de la victime d'un viol est primordiale. C'est dans ce sens que les associations de lutte contre le sida soutiennent avant tout l'accès immédiat au traitement prophylactique pour les victimes de viol. Ce traitement doit être administré au plus tard dans les 48 heures qui suivent.

L'amendement adopté par les députés ne répond pas aux besoins de la victime, bien au contraire, il ne risque que de la tromper.

En effet, outre les délais moyens entre le viol, et le dépôt de la plainte, l'identification du coupable et la désignation de sa culpabilité, de nombreux jours, voire de nombreuses semaines peuvent s'écouler. Ainsi, sans le traitement prophylactique, c'est la santé de la victime qui est mise en danger.

D'autant que la fenêtre dite de séroconversion (période d'une quinzaine de jours minimum durant laquelle les anticorps sont indétectables dans le sang du fait d'une contamination récente) ne pourrait que faire croire à la victime qu'elle ne risque rien sur le plan de l'infection par le VIH-sida du fait d'une séronégativité du violeur, alors que c'est peut-être le contraire.

En n'écouter qu'une voix, celle des partisans du dépistage obligatoire, sans s'intéresser aux positions des associations mais aussi du Conseil national du sida, les députés votent un amendement qui risque d'être contre-productif.

Enfin, en adoptant un tel texte, les députés portent atteinte à la présomption d'innocence. Entre la dénonciation du présumé coupable et l'établissement de sa culpabilité des mesures auraient pu être prises, conformément aux dispositions préconisées par le CNS, permettant au prévenu de prendre ses dispositions pour accepter un dépistage. Au contraire, les députés ont préféré adopter un texte qui sera extrêmement difficile à appliquer, car en cas d'opposition formelle du prévenu (malgré l'emprisonnement d'un an et l'amende de 15 000 €), il sera particulièrement difficile,

hors violences physiques, de le contraindre à accepter le prélèvement sanguin.

Espérons que dans les temps à venir ni aucune victime faussement informée, ni aucun présumé coupable reconnu innocent n'aura à se retourner contre l'État.

4^e VENTE DE SOLIDARITE ARCAT « ART DE VIVRE ET CREATIVITE »

Paris, le 27 février 2003

**« L'art de vivre » contre le sida
Samedi 12 et dimanche 13 avril 2003**

Afin de collecter une partie des fonds nécessaires à la prise en charge d'un nombre croissant de personnes infectées par le VIH-sida, l'Espace Voltaire organise au profit d'Arcat, la 4^e vente de solidarité sur le thème de la décoration et de l'univers de la maison.

Après le succès remporté par sa 9^e braderie annuelle de mode, qui a attiré plusieurs milliers de visiteurs en novembre dernier, l'association Arcat, fondée en 1985, vient à nouveau à la rencontre du grand public avec la 4^e édition de sa vente « Art de vivre et créativité ».

Durant deux jours, la décoration sera déclinée sous ses formes les plus inattendues : objets en verre, en plastique, en bois, en terre, en porcelaine, en tissu ou en papier... De nombreux articles (luminaires, vaisselle, linge de maison, tapis, objets pour le jardin...), classiques ou insolites, seront proposés à des prix exceptionnels, grâce à la mobilisation d'une centaine de donateurs issus de l'univers de la maison, parmi lesquels :

Archée Paris – Ardi – Artcodif – Bains Plus – Beauvillé – Bô – Casa Lopez – Christian Tortu – Création Martinetti – Création Mathias – D-Sign by O – Ercuis & Raynaud – Extrem origin – Ex Voto Paris – François Faure – Ghion Design – Jardin Pamplemousse – Kredo – Les Mille feuilles – Letterbox – Mano Tonnerre – Manufacture nationale de Sèvres – Mariage Frères International – Marie Robin – Mat & Jewski – Modénature – N. Villaret – Ombre Portée – Oxydo – Pachyderme – PA Design – Sahco Hesslein – Salih Mekhici Design – Tsé & Tsé – XO...

Pour que cette opération de solidarité soit un succès, nous vous attendons nombreux !

Espace Voltaire
4, rue Camille-Desmoulins – 75011 Paris
Métro : Voltaire
Samedi 12 avril de 11 h à 19 h
Dimanche 13 avril de 11 h à 18 h

L'intégralité de la somme récoltée grâce à vos achats sera reversée à Arcat pour soutenir ses actions envers les personnes atteintes par le VIH-sida et les pathologies associées (hépatites, tuberculose...) : accueil et orientation, aide à l'accès aux droits et aux soins, accompagnement et médiation, écoute et soutien psychologique, conseil de prévention, aide au logement, aide à l'insertion professionnelle.

1 0^e BRADERIE D'ARCAT

Paris, le 25 juillet 2003

10 ans de mode solidaire et engagée

Vendredi 31 octobre – samedi 1^{er} novembre – dimanche 2 novembre 2003

Afin de collecter une partie des fonds nécessaires à la prise en charge d'un nombre croissant de personnes infectées par le VIH-sida, l'Espace Voltaire organise au profit d'Arcat la 10^e braderie d'articles de mode, dont le succès ne s'est jamais démenti depuis l'origine.

Durant trois jours, l'Espace Voltaire sera le théâtre d'une grande mobilisation des univers de la mode, de la beauté et de la maison au profit des personnes touchées par le VIH-sida, les hépatites, ou encore la tuberculose.

Des milliers d'articles de grandes marques seront proposés à des prix exceptionnels (de -30 à -70 %), grâce à la mobilisation d'une centaine de donateurs issus du prêt-à-porter, de la parfumerie ou de la décoration, parmi lesquels :

Agnès B – Arthus Bertrand – Bains Plus – Barbara Bui – Black Dog – Boy'z Bazaar – Casa Lopez – Christian Lacroix – Creation Mathias – Dolce & Gabbana – Elsa C – Extrem Origin – Gianfranco Ferré – Gianni Versace – Irie – Jean-Charles de Castelbajac – Jean-Paul Gaultier – La Sensitive – Lama Li – Letter Box – Martin Margiela – Mille et une Huile – Ombre Portée – Paco Rabanne – Patrick Cox – Philippe Ferrandis – Pierre Balmain – Royal Garden – Sam Laik – Sonia Rikyel – Tse & Tse – Ursule Beaugeste...

Espace Voltaire
4, rue Camille-Desmoulins – 75011 Paris
Métro : Voltaire
Vendredi 31 octobre de 12 h à 19 h
Samedi 1^{er} novembre de 11 h à 18 h
Dimanche 2 novembre de 12 h à 18 h
Droit d'entrée : 2 €.

L'intégralité de la somme récoltée grâce aux achats sera reversée à Arcat pour soutenir ses actions envers les personnes atteintes par le VIH-sida et les pathologies associées (hépatites, tuberculose...) : accueil et orientation, aide à l'accès aux droits et aux soins, accompagnement et médiation, écoute et soutien psychologique, prévention, aide au logement, aide à l'insertion professionnelle.

Créée en 1985, Arcat contribue au développement de la démocratie sanitaire et lutte contre le sida et les pathologies associées, à travers ses actions d'aide aux personnes malades, de soutien à la recherche, d'information et de prévention auprès du grand public.

1^{er} DECEMBRE, JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Paris, novembre 2003

Arcat à la pointe de la prévention

En cette période de recrudescence de l'épidémie et de relâchement des comportements de prévention, le 1^{er} décembre est plus que jamais un temps fort dans la lutte contre le sida. À cette occasion, l'association Arcat met en place des actions originales d'information et de prévention à destination de publics ciblés.

Actions auprès de la communauté asiatique de Paris

Dans le cadre du travail mis en place depuis plusieurs années par son secteur de la prévention en milieu asiatique, Arcat tiendra un stand d'information sur le sida et les IST (infections sexuellement transmissibles) et participera à une table ronde le 30 novembre, de 10 h à 16 h, à l'association bouddhiste « La Pagode », une association culturelle et religieuse chinoise qui intervient aussi sur un volet social. Elle est située au 105, avenue de Stalingrad à Vitry-sur-Seine (94).

Le 1^{er} décembre, de 9 h 30 à 16 h 30, Arcat tiendra également un stand à l'hôpital Saint-Louis, très fréquenté par les membres de la communauté asiatique de Paris.

Actions auprès des migrants hispanophones, asiatiques et africains.

En partenariat avec l'association Uraca, une association d'aide aux personnes africaines en difficulté Arcat tiendra un stand d'information/prévention le 6 décembre, au 18 rue Saint-Bruno à Paris 18^e.

Actions en entreprises : « Ensemble, cultivons notre solidarité »

Le secteur Prévention Entreprise d'Arcat reconduit, pour la 6^e année consécutive, son action auprès de plusieurs grandes entreprises à Paris, Marseille et pour la première fois à Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Tours... : distribution de 100 000 sets de table en papier illustrés par Plantu dans les restaurants d'entreprise ; vente de sachets de graines à planter chez soi accompagnés d'un message de solidarité sur les stands d'information mis en par le service médical et/ou social de chaque société partenaire ; ventes de pâtisseries par les restaurants d'entreprise, au profit d'Arcat.

Actions auprès des étudiants

Le 1^{er} décembre, Arcat organisera la promotion des préservatifs masculins et féminins auprès des étudiants, via la diffusion, dans 18 restaurants universitaires de l'académie de Paris, de 135 000 serviettes de tables imprimées.

Les 4 et 5 décembre, Arcat interviendra auprès des élèves de 3^e du collège André-Citroën (Paris 15^e).

Le secteur social d'Arcat tiendra également un stand d'information/prévention à la Cité de la Santé à la Villette (Paris 19^e) du 2 au 7 décembre.

Entretenir la mémoire...

Arcat participera au déploiement du « Patchwork des noms », un assemblage de carrés de tissu réalisé à la mémoire des personnes décédées du sida, qui doit avoir lieu sur l'esplanade du Centre Georges-Pompidou à Paris le 1^{er} décembre.

Créée en 1985, Arcat contribue au développement de la démocratie sanitaire et lutte contre le sida et les pathologies associées, à travers ses actions d'aide aux personnes malades, de soutien à la recherche, d'information et de prévention auprès du grand public.

ARCAT DANS LES MEDIAS

Janvier 2003

Le Journal du dimanche - 12 janvier

Portrait de Pierre Bergé.

Le Quotidien du Médecin - 15 janvier

Hépatite C : prise en charge multidisciplinaire au quotidien.

La Correspondance de l'enseigne - 20 janvier

Présentation du dépliant *Participer à un essai thérapeutique*.

Février 2003

L'aide soignante - Février 2003

Présentation du *Guide des associations d'inhibiteurs de protéase*.

Alternatives économiques - Février 2003

Les orphelins du sida.

Moniteur des pharmacies et laboratoires - 8 février

Enquête essais cliniques.

France Mutualité - 15 février

Réforme européenne du médicament : l'intérêt du patient ou celui des « labos » ?

Mars 2003

Remaides - Mars 2003

Sans papiers.

Combat face au sida - Mars 2003

Les maladies seront surveillées dans le respect des libertés individuelles.

Alternatives économiques - Mars 2003

Correction de l'erreur dans l'adresse du site internet d'Arcat parue dans le précédent numéro.

Avril 2003

Mocen - Avril 2003

Sida : le trio de choc des trithérapies.

Nova Magazine - Avril 2003

Têtu - Avril 2003

VSD - 3/9 avril

Télérama - 9/15 avril

Le Parisien - 12 avril

France soir - 12 avril

Le Parisien dimanche - 13 avril

Annonce de la braderie « Art de vivre et créativité ».

Juin 2003

CFDT Magazine – Juin 2003

Travail et sida.

Zurban

Guide 2003 Paris gai et lesbien.

Octobre 2003

Cosmopolitan – Octobre

Zurban – 29 octobre/4 novembre

Politis – 9/15 octobre

Télérama – 29 octobre/4 novembre

Le Nouvel Observateur – 30 octobre/ 5 novembre

e.m@le – 31 octobre/13 novembre

Paris Paname – 27 octobre

Les Inrockuptibles – 29 octobre/ 4 novembre

Libération – 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre

Le Quotidien du médecin – 28 octobre

Le Parisien – 31 octobre

Agence France Presse mondiale – 30 octobre

TF1 : reportage diffusé au journal de 20 h le 30 octobre.

Le Mouv' (radio des 15-25 ans de Radio France) interviews de l'assistante événementiel d'Arcat et d'un donateur – 27 octobre

La City Radio (fréquence parisienne Radio France) : interview en directe de la chargée de communication le 30 octobre

Radio FG (spot publicitaire et interview de la direction d'Arcat)

RFI

Annonce de la braderie « 10 ans de mode solidaire et engagée ».

Sites internet :

lemonde.fr

leparisien.com

Association Service

Le Social.fr

Points de Chine (« le RDV des chineurs »)

Association-Service

Categorynet

AgendAsso

RefAsso.com

Personn'ailes

sidanet France

Infomanif

Annonce de la braderie « 10 ans de mode solidaire et engagée ».

Café pédagogique – 24 octobre

Présentation de l'ODSE.

Novembre 2003

Isa – Novembre

Métro – 1^{er} et 2 novembre

Annonce de la braderie « 10 ans de mode solidaire et engagée ».

Le Quotidien du médecin – 26 novembre

Le Quotidien du pharmacien – 27 novembre

Lien social – 27 novembre

Les bénévoles de Sol En Si parrainent les enfants

1^{er} décembre – Tous contre le sida.

SIGLES UTILISES

AAH : Allocation adulte handicapé

ACT : Appartement de coordination thérapeutique

AME : Aide médicale État

API : Allocation parent isolé

ARHIF : Agence régionale d'hospitalisation d'Île-de-France

CAF : Caisse d'allocations familiales

CASVP : Centre d'action sociale de la ville de Paris

CCAS : Centre communal d'action sociale

CHRS : Centre d'hébergement et de réhabilitation sociale

CHU : Centre hospitalier universitaire

CMP : Centre médico-psychologique

CMU : Couverture maladie universelle

CMUC : Couverture maladie universelle complémentaire

COTOREP : Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CRAMIF : Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France

CRIPS-IDF : Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France

DASES : Direction de l'action sociale de l'enfance et de la santé

DDASS : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale

DASS : Direction de l'action sanitaire et sociale

FSL : Fonds de solidarité logement

GROQ : Groupe de ressources sur l'observance et la qualité de vie des personnes touchées par le VIH

IFSI : Instituts de formation en soins infirmiers

INPES : Institut national de prévention et d'éducation à la santé (dotation outils de prévention)

INVS : Institut national de veille sanitaire

RMI : Revenu minimum d'insertion

RQTH : Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé

SIUMPPS : Service interuniversitaire des médecines préventives et de promotion à la santé

SPIP : Services pénitentiaires d'insertion et de probation

SRAIOPS : Service régional d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes sortantes de prison.



Arcat est une association membre du Groupe SOS
94-102, rue de Buzenval
75020 Paris
Tél. : 01 44 93 29 29 - Fax : 01 44 93 29 08

www.arcat-sante.org